



10 Santé
Loi Douste-Blazy :
 L'accès aux soins pour
 tous mis en cause.



14 Économie
Salons de coiffure :
 Beauté, confort et vie
 de quartier.



26 Arts
Ben :
 Le sens avant
 l'esthétique.

Malakoff

infos

Restaurants scolaires



équilibré et
 qualité au menu

Où va l'argent



Actions pour les salaires qui se développent, manifestations de lycéens et de chercheurs, protestations des maires contre l'appauvrissement inquiétant des ressources des communes : ce qui se fait entendre fortement ces dernières semaines ne pose-t-il pas une question lancinante, celle de l'utilisation de l'argent, c'est-à-dire de la richesse créée par les salariés eux-mêmes, dans toute leur diversité ?

Le problème numéro un n'est pas d'augmenter les horaires de travail, mais bien d'augmenter les salaires. Sait-onassez que la part des salaires et des revenus du travail ne cesse de diminuer par rapport aux profits, dans le partage de la valeur ajoutée des entreprises ? Dans les sociétés cotées en bourse, on est ainsi passé de 35 % des bénéfices versés aux actionnaires sous forme de dividendes dans les années 90, à 50 % ou plus en 2002... La faiblesse des salaires pèse directement sur la consommation et la croissance, empêche de reconnaître une réelle évolution des qualifications. Face à ce partage plus en plus inégal de la richesse créée par le travail de tous, ce sont bien les augmentations des salaires, les dépenses d'investissement et de recherche qui sont des conditions essentielles pour augmenter la croissance et l'emploi.

Quel rapport, me direz-vous, avec les problèmes posés aux collectivités locales et en particulier aux communes ? C'est la même logique qui prévaut.

D'année en année, les recettes baissent (taxe professionnelle exonérée de la part salariale, dont la compensation est figée depuis 1998... ; gel des dotations d'Etat...) et les besoins s'accroissent, les demandes de la population se font plus fortes. Les communes, comme la nôtre, assurent l'essentiel des missions de solidarité et de proximité.

Le choix devient comélien : augmenter les impôts ou réduire les services rendus, ou faire supporter une part importante du coût des services aux usagers !

Comment peut-on diminuer l'impôt sur le revenu au profit surtout de des plus fortunés, réduire l'impôt sur les bénéfices, diminuer la taxe professionnelle, sans entraîner la réduction des dépenses publiques utiles pour l'éducation, le logement, la santé... et pour les collectivités locales ? Oui, il est urgent de mettre en œuvre une réforme juste et efficace de la fiscalité locale, avec la prise en compte des milliards de revenus des actifs financiers dans le calcul de la taxe professionnelle, l'attribution de dotations augmentant au même rythme que la croissance économique.

Face aux dogmes de la libre concurrence, des dérèglementations en tout genre, il y a des convergences qui s'expriment, qui se construisent dans le débat et l'action pour une utilisation de l'argent contre les discriminations et les inégalités, pour la défense de l'emploi et du pouvoir d'achat, la défense des services publics, l'égalité des droits. L'avenir n'est-il pas de ce côté-là ?

Catherine Margaté,
Maire,
Conseillère générale des Hauts-de-Seine



10

SANTÉ

Quand la loi nous fait payer la santé au prix fort et ouvre la voie à une médecine à deux vitesses.



14

ÉCONOMIE

Coiffure : le dernier salon où l'on cause.
Un lieu à la croisée de la beauté, de la vie de quartier et du commerce,



26

ARTS

Ben, humain, très humain. A la rencontre d'un artiste qui prend pour cibles lui-même, l'art et "la loi du plus fort", autrement dit : la guerre.

4

ENQUÊTE

Restauration scolaire : à vous de juger.

8

LOGEMENT

L'habitat collectif vers la résidentialisation.

13

BUDGET

Des orientations bien contrariées.

16

IMAGES

18

OPINION

Tribune des groupes représentés au Conseil municipal.

19

SANTÉ

La diététique fait son entrée au CMS.

21

ASSOCIATION

Secours catholique : ma coiffeuse bien aimée.

22

SPORT

Les courses : elles sont reparties pour un tour.
Le label foot.

24

CULTURE

Électricité : circuit fermé.
Café des sciences : la science en question.

28

INFOS

Vie pratique et associative.

Erratum

Une coquille rendait incompréhensible un passage de l'éditorial du numéro précédent. Il fallait lire : «Une infime taxation des 20 milliards d'euros de capitalisation boursière rapporterait les 20 millions d'euros, nécessaires à la reconstruction des pays dévastés.»

Malakoff infos e-mail : mairie@ville-malakoff.fr - Tél. : 01 47 46 75 00.

Journal municipal de la Ville de Malakoff. Directrice de publication : Josette Pappo - Directeur de la communication, rédacteur en chef : Pierre Veillé - Rédaction : Jacques Bénézit, Anne Bléger, Frédéric Bohn, Marie-Renée Lestoquoy - Photos : Bernard Poulain, Antoine Bertaud, - Conception graphique : 21x29,7 - Maquette : Jacques Colon - Photocomposition, photogravure, montage et impression : LNI - Publicité : Hauts de Seine Publicité : 01 55 69 31 00.

Le numéro 191 paraîtra à par rûr du 11 avril.

En février 2005, *Que Choisir* publiait un dossier de huit pages sur les cantines scolaires et, en particulier, sur la qualité nutritionnelle des repas servis aux enfants. L'article laissait supposer que l'équilibre alimentaire de notre restauration scolaire était mauvais, puisque dans un tableau de classement de 100 communes, Malakoff apparaît avec deux carrés noirs*1. Les méthodes d'investigation adoptées pour réaliser cette enquête sont plus que discutables. Elles se basent uniquement sur les menus écrits, sans tenir compte des fiches techniques, des cahiers des charges, de la qualité des produits, etc. Aucune recherche d'information n'a été effectuée auprès du personnel communal pour approfondir l'étude, comme le déplore Catherine Margaté, dans son droit de réponse : «Je trouve inadmissible de s'en tenir aux seules références papier pour juger, évaluer véritablement la qualité nutritive de notre restauration, sans qu'aucune démarche n'ait été faite auprès des responsables de notre service pour vérifier, compléter vos informations, dans la mesure où celles-ci aboutissent à un classement. Classement lui-même discutable, car déconnecté d'une réflexion globale sur le sujet et d'une enquête sur le terrain.» La Ville tient à rétablir la vérité en revisitant point par point les éléments de critique, abordés dans

Restauration scolaire A vous de juger

Suite à la parution, le mois dernier, d'un article de *Que Choisir*, sur la restauration scolaire, la Ville réagit pour rétablir la vérité sur l'appréciation portée sur sa restauration scolaire. Madame le Maire a demandé à la revue d'exercer son droit de réponse.

L'article du numéro 423 de *Que Choisir* sur "les cantines scolaires".

Les critères

Une bonne note est attribuée pour l'équilibre nutritionnel des menus sur les critères suivants : limitation des plats trop



riches en graisses, des plats de viandes ou poissons plus ou moins reconstitués et, à l'inverse, importance des fruits et légumes, des laitages riches en calcium et de la viande rouge. La variété des produits proposés a également été prise en compte dans la notation. Dans une lettre explicative, Eric Bonneff, chef de projet alimentation chez *Que Choisir*, reproche aux menus de Malakoff, selon leur grille d'appréciation, un «manque de légumes cuits, de poisson, de viande rouge, de variété dans les crudités, un léger excès de pâtisseries riches en lipides, un excès de plats contenant moins de 70 % de matières premières animales.» Les menus ne seraient, en effet, pas

assez variés. La variété voudrait qu'on ne mange pas deux fois la même chose sur une période de quinze jours. Cette règle n'est pas toujours respectée, il est vrai ; mais l'évaluation de *Que Choisir* est contestable, car elle ne correspond pas à la réalité et les repas à Malakoff sont équilibrés.

L'équilibre alimentaire

Que Choisir : La circulaire de juin 2001 censée encadrer la composition des repas est largement ignorée. Faux. Les responsables de la cuisine centrale respectent scrupuleusement les recommandations relatives aux apports nutritionnels, élaborées par le GPEMDA*2 et la méthode HACCP*3 sur l'hygiène et la sécurité alimentaire. «Nous veillons avec beaucoup de vigilance à l'équilibre de nos menus, insiste Elodie Fixary, diététicienne, responsable des achats. J'élabore des menus équilibrés sur huit semaines. Ils sont validés par le chef de production, puis par la commission. Dans



Les techniciens de la cuisine centrale sont à l'œuvre dans le respect des règles d'hygiène.

«Notres ouci est de concilier équilibre

alimentaire et plaisir» Elodie Fixary, diététicienne

r



chaque repas, il y a au moins une crudité, des denrées animales, des produits laitiers et, en alternance, des légumes cuits ou des féculents, sans oublier le pain et l'eau. Nous limitons les produits frits. Nous vérifions les fiches techniques des plats en contrôlant l'apport en matières grasses, qui ne doit pas dépasser 10 grammes par repas. Notre souci est de concilier équilibre alimentaire et plaisir. On s'efforce d'être à l'écoute des enfants,

de leur composer des plats attrayants. Par exemple, pour qu'ils apprécient davantage certains légumes (chou vert, épinards ou chou-fleur), on les accompagne de pommes de terre.»

Qualité/prix

Que Choisir : A moins de 1,70 € mis dans l'assiette, il est difficile d'assurer une qualité gustative et nutritionnelle correcte ; à moins de 1,50 €, c'est impossible. A

Suite à la publication de l'article de Que Choisir, Madame le Maire a demandé à la revue d'exercer son droit de réponse.

Malakoff, le plateau-repas revient à 2 € en dépenses alimentaires, montant bien supérieur au seuil évoqué. En effet, la Ville ne lésine pas sur la qualité des produits. «La Caisse des écoles, qui gère la restauration, passe des marchés publics avec les fournisseurs pour 3 ans, indique Annie Colpin, directrice générale adjointe. Nous sommes attentifs à la qualité, le prix n'est pas le premier critère de choix.» La restauration scolaire fonctionne en régie directe. La cuisine centrale reçoit les denrées alimentaires, puis les prépare sur place. «Entre une barquette de hachis Parmentier et un hachis fait maison, nous optons pour le second, dans lequel nous mettons davantage de viande, souligne François Maclard, chef de service à la cuisine centrale. Nous préférons le filet mignon, moins riche en matières grasses, au poisson pané. Le fromage à la coupe est privilégié, notre viande bovine est française. Enfin, nous avons adopté le menu à cinq composantes (entrée, plat principal, légumes, fromage, dessert), offrant davantage d'alternatives dans le cas où un met ne serait pas apprécié. Tous ces choix répondent à un souci de qualité.»

Au restaurant scolaire de l'école F.-Léger, les différents groupes d'aliments sont affichés pour informer les enfants.



Elodie Fixary, diététicienne à la cuisine centrale, élabore des menus équilibrés pour la restauration scolaire.





Un cuisinier prépare avec soin les repas.

Restauration scolaire en chiffres

- > Les établissements : une cuisine centrale, 4 cuisines relais, 15 restaurants scolaires.
- > Chaque jour, 2500 repas sont confectionnés.
- > Plus de 80 % des enfants scolarisés en maternelle et en primaire fréquentent la restauration scolaire.
- > 31 personnes travaillent à la restauration, dont :
 - 10 cuisiniers qualifiés,
 - Une diététicienne à temps complet,
 - Un gestionnaire pour superviser la totalité des établissements.
- > Un surveillant pour 25 enfants en primaire.
- > Un surveillant pour 15 enfants en maternelle.
- > Budget municipal : 1 874 193 € (alimentation, frais de personnel).
- > Dépenses pour 2004 : 498 242 €
 - Achat matériels divers pour les cuisines des écoles : 26 242 €
 - P.-Bert aménagement de l'office : 45 000 €
 - G.-Môquet aménagement de l'office : 107 000 €
 - Peinture restaurant G.-Cogniot : 20 000 €
 - Reconstruction du restaurant office J.-Jaurès maternelle : 300 000 €
- > Prévisions 2005 : 460 000 €
 - Changement mobilier de restaurant : 30 000 €
 - Agrandissement du restaurant Barbusse maternelle : 280 000 €
 - Cuisine centrale changement du sol : 145 000 €
 - Achat équipement pour les cuisines des écoles : 15 000 €

Choix budgétaires

Que Choisir : Si certains élus font de la restauration scolaire une priorité, d'autres la délaissent complètement. Malakoff fait de la restauration scolaire une priorité, comme en témoigne Joëlle Aguerri, maire adjointe à l'Enfance : « Notre volonté est d'offrir aux écoliers de notre ville une restauration et pas une cantine. Nous nous efforçons d'améliorer en permanence les conditions d'accueil pour accroître le confort des enfants, en investissant beaucoup d'argent dans les travaux de mise aux normes de rénovation. » Par exemple, à l'école Guy-Môquet, des travaux de mise aux normes de la cuisine ont été réalisés durant l'été 2004 ; à la maternelle Jean-Jaurès, la rénovation des locaux du restaurant scolaire a été entreprise en avril 2004 ; à Femand-Léger, un self-service a été construit et le restaurant de la maternelle agrandi en 2002.

Le personnel communal

Que Choisir : De trop nombreuses mairies ne disposent pas de compétences internes suffisantes. Celles qui salarient une diététicienne demeurent l'exception. (...) Quant aux responsables de la restauration, ils ne sont pas toujours à la hauteur. (...) Faute de formation, en effet, les responsables peuvent se faire rouler dans la farine par les fournisseurs



La pause déjeuner est un moment essentiel de détente et de convivialité.

par la société de restauration. A Malakoff, les responsables de la restauration sont tous diplômés en fonction de leurs spécialités (chef de service de la restauration, cuisiniers). Depuis quelques années, une diététicienne a été

embauchée à temps plein au sein de l'équipe. Elle est titulaire d'un DUT génie biologie, option diététique. Dans la restauration scolaire, il y a une quantité de règles à respecter, tant pour l'élaboration des cahiers des charges, la traçabilité des produits, le contrôle de la marchandise, de la température, l'échantillonnage des plats pour les services d'hygiène, pour l'archivage des feuilles d'autocontrôle et de

**AM alakoff, le plateau-repas revient à 2 €
en dépenses alimentaires et le coût tout
compris d'un repas monte à 7 €**





réception des fournitures. C'est avec une grande conscience professionnelle que les employés territoriaux mènent toutes ces tâches. «Je trouve choquant le discours tenu sur les fonctionnaires, s'indigne Joëlle Aguerri. Il s'inscrit tout à fait dans la tonalité de la politique actuelle, visant à dénigrer le service public pour mieux le remettre en cause. A Malakoff, nous avons un personnel compétent, dévoué, qui

fait son maximum au service de la population.»

Manque d'informations

Selon Eric Bonneff, chef de projet alimentation chez *Que Choisir*, les menus de notre commune ne donnent aucune information sur la nature des fruits, ni sur celle des fromages, pas d'information sur la composition des recettes, pas d'informations nutritionnelles. Exact. Sur ce terrain, il est vrai, Malakoff a encore des progrès à faire. Les menus indiquent en effet "salade verte", et

La commission de menus

Elle est composée d'un représentant du conseil d'administration de la Caisse des Ecoles, d'un gestionnaire de la restauration, de la diététicienne, des représentants des écoles, des centres de loisirs.



non pas "laitue", ou "scarole"; "fromage", au lieu de "Coulommiers", "Emmenthal"; "laitage" au lieu de "yaourt nature", "petits-suisse", etc. Les sauces d'accompagnement ne sont pas précisées, contrairement à certaines villes classées 3 étoiles: "pavé de colin sauce aneth", "filet de hoki sauce fondu de poireaux". Les services municipaux ont pris acte de cela et, dès le 14 février, de nouveaux menus plus détaillés ont été affichés dans les écoles. «Nous avons décidé de rédiger autrement nos menus, confie Annie Colpin, directrice

générale adjointe. Désormais, nous précisons tout. Mais il est regrettable d'être jugé uniquement sur des références papier, sur un langage marketing.» où dans cette logique, un "filet de colin sauce Duglère" est verbalement plus appréciable qu'un filet de colin tout court, sans chichi éloquent, même si ce dernier est bien cuisiné.

Que conclure de la méthode ?

L'enquête de *Que Choisir* s'est basée également sur l'analyse en laboratoire de 60 plateaux-repas, provenant de 15 écoles maternelles ou primaires de 15 communes différentes, sur 4 jours (dont aucun de Malakoff). Difficile de tirer des conclusions à partir d'un échantillonnage si maigrelet ! Rien qu'à Malakoff, on recense 15 écoles maternelles et primaires. Sur cent villes, on pourrait donc imaginer qu'il y a au moins 1 500 établissements scolaires... Toutes les critiques sur les apports nutritionnels des 60 plateaux-repas ont donc été énoncées à partir d'un échantillon limité (1/100^{ème}). Concernant les 2 000 menus examinés "à la loupe", *Que Choisir* s'est fié aux apparences, se laissant tromper par l'illusion des mots. La prestigieuse revue n'a-t-elle pas noté différemment deux villes issues d'un même syndicat intercommunal pour la restauration (mêmes plats dans l'assiette, même fournisseur) ? Pourquoi alors, n'ont-elles pas été notées de la même façon ? Que répondre à cela ?

*1 Sur l'échelle de notation, deux carrés noirs signifient mauvais ; un carré, médiocre ; une étoile, moyen ; deux étoiles, bon ; trois étoiles, très bien.

*2 GPEMDA : groupe permanent d'étude de des marchés de denrées alimentaires.

*3 HACCP : Hazard Analysis, Critical Control Points.

Le choix d'une restauration scolaire pour tous

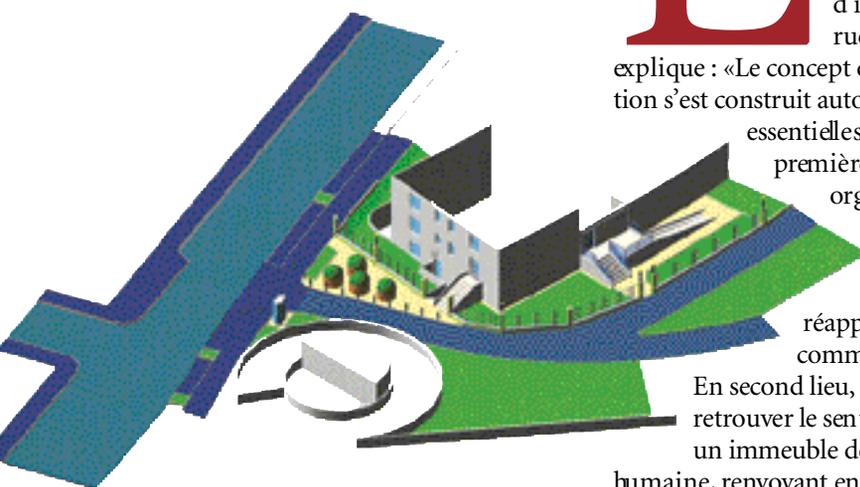
Point de vue de Joëlle Aguerri, maire adjointe à l'Enfance

«La restauration scolaire est un service très important pour les familles. La fréquentation de la restauration a été en augmentation constante ces dernières années. Près de 80 % des enfants scolarisés sont inscrits au restaurant scolaire. On peut sereinement en dire ce que l'on veut, mais ce service est utile et apprécié des familles. Comme pour toutes les activités municipales, les tarifs sont basés sur le quotient familial. Nous y consacrons des moyens humains, financiers et matériels conséquents. Nous tenons à ce que tous les enfants soient acceptés même si les parents ne travaillent pas, car nous savons que, pour certains d'entre eux, parfois, le repas du midi est le principal repas équilibré de la journée. Ce choix pose parfois des problèmes de locaux qui nous conduisent, en concertation avec enseignants, parents d'élèves et personnels, à apporter des améliorations régulières dans les écoles : agrandissement, insonorisation des locaux, choix de mobiliers adaptés, etc. Nous sommes toujours à l'écoute des familles, de leurs attentes. Par exemple, à l'époque de la vache folle, nous avons rencontré les parents et pris les décisions avec eux. La viande rouge a été supprimée, puis réintroduite dans les menus, avec leur accord.»



L'habitat collectif va vers la résidentialisation

Vers la fin des années 90, le logement social ajoutait un mot nouveau à son vocabulaire : la résidentialisation. Une philosophie qui fraie son chemin dans le patrimoine de l'OPHLM de Malakoff et dont l'enjeu consiste à recréer de l'harmonie. Explications.



Rue Voltaire, les espaces verts seront modifiés et agrémentés de haies, de bosquets et de fleurs. En matière d'hygiène et d'environnement, des contenueurs en terre remplaceront les contenueurs actuels implantés sur la voirie.

« La réhabilitation ne concernait, jusqu'alors, que les immeubles. Avec la résidentialisation, les abords des bâtiments et les espaces extérieurs sont également réaménagés. »

Le cabinet Renaud Broissand conduit la réflexion pour l'amélioration des conditions de vie sur le groupe d'immeubles de la rue de la Tour. Il explique : « Le concept de résidentialisation s'est construit autour de trois idées essentielles. Selon la première, une nouvelle organisation des lieux, peut inciter les locataires à se réapproprier les parties communes de l'habitat. En second lieu, chaque usager doit retrouver le sentiment d'habiter un immeuble de dimension plus humaine, renvoyant en quelque sorte à l'image d'une copropriété, d'un "bien commun". Enfin, l'amélioration du cadre de vie couronne le dispositif, par la création d'espaces végétalisés ou fleuris. » La résidentialisation est expressément fondée sur une redéfinition et un dassement des espaces, à partir de

Calendrier
Rue de la Tour, les travaux devraient commencer à l'été 2005, pour une durée des sept mois. Le démarrage du chantier des immeubles de la rue Voltaire est envisagé fin 2005 et doit durer sept mois.

privé. Les halls, jardins et cheminements sont considérés comme espace privé, partagé par les résidents. Les espaces publics de proximité (aire de jeux,

square...) assurent, quant à eux, la transition entre la résidence et le quartier. Enfin, les espaces publics implantés sur le quartier et dans les autres résidences. L'enjeu de ces transformations est de faire vivre en bonne harmonie des enfants, des adolescents, des adultes qui travaillent et des personnes âgées. Là où n'existait pas la moindre délimitation, apparaissent des territoires aux affectations précises, aux contours bien définis. Ils sont matérialisés par des séparations (des bornes, des couleurs de revêtements de sol, des barrières végétales...). Les urbanistes parlent d'espaces lisibles.

Des opérations d'envergure

L'office HLM de Malakoff s'inscrit dans cette optique. Il y trouve des outils pour mieux réhabiliter son patrimoine et engager la métamorphose de l'environnement immédiat de ses groupes d'habitation. Ce que montrent, désormais, les opérations Pierre-Valette et 14, rue Hoche. « Dans les années 70, l'urbaniste concevait l'ouverture sur l'extérieur comme le moyen de faciliter les déplacements et d'améliorer la convivialité. Mais les parties communes se sont rapidement dévalorisées, au point

quelques questions simples : à qui appartiennent-ils ? À quoi servent-ils ? À quelles fonctions sont-ils destinés ?

Les espaces de vie

Finalement, quatre types d'espaces peuvent être distingués. Le logement et le palier sont appelés espace

La résidentialisation améliorera de façon conséquente la tranquillité et le confort (sur les images de synthèse, le projet de la rue de la Tour).





L'installation de barrières matérielles sur le territoire de la résidence Pierre-Vallette, sans en détériorer l'esthétique.

de susciter, parfois, un sentiment d'insécurité» souligne Fahmy Melda, architecte et maître d'ouvrage de la résidentialisation des immeubles de la rue Voltaire. Aujourd'hui, le sentiment d'être chez soi ne commence qu'au moment où la porte de l'appartement se ferme. Je souhaite permettre aux locataires de se sentir bien et chez eux, en traversant l'ensemble des espaces de la résidence».

L'envie d'emprunter les parties communes

Chacune des parties communes empruntées par les habitants doit avoir une affectation précise. Ici un lieu de passage, là un jardin ou une aire de jeux, ailleurs une courette, à laquelle on accède par un portillon équipé d'un digicode (ou avec badge), avant d'atteindre la porte du hall d'entrée. Le territoire de l'immeuble doit également imposer sa lisibilité, matérialisée par des grilles, de petites barrières en bois, des haies de végétaux, des arbustes fruitiers... Les cheminements et les numéros des immeubles deviendront également plus évidents. Ce sont autant de signaux, volontairement installés, pour permettre de décoder une nouvelle distribution de l'espace autour de l'habitat urbain collectif.



* DÉPARTEMENT

De la parole... aux actes

Lors de la séance du 20 janvier, l'ensemble des élus de gauche a quitté l'Assemblée départementale dans un mouvement de protestation. Un "clash" qui représente une première dans l'histoire de notre département.

Le Président du Conseil général des Hauts-de-Seine avait promis aux élus départementaux une autre façon de faire de la politique. Lançant les Etats généraux du 92, il parlait de démocratie participative, de transparence... Mais, bien avant l'examen en séance des résultats, Nicolas Sarkozy, faisant fi de tout débat, a pris soin de livrer à la presse ses propres choix politiques, transformant la séance du Conseil général en bavardage inutile. C'est ainsi que les élus ont appris, par la presse, la vente de 4 000 logements sociaux, l'aide aux crèches privées et à la Fac Léonard-de-Vinci.

Avant de quitter la séance, Catherine Margat a déclaré :

«Nous ne pouvons accepter qu'une démocratie soit ainsi bafouée et nous ne participerons pas à cette opération de propagande où tout est ficelé, bouclé d'avance. Notre responsabilité d'élus départementaux est de répondre aux besoins des habitants et des salariés des Hauts-de-Seine, de répondre aux inégalités criantes de ce département. Nous avons toujours été et serons toujours disponibles pour le faire, dans un vrai débat, en réelle concertation avec les habitants et les associations.» Elle a ensuite invité les Altos équanais à poursuivre le débat et l'action afin de construire un département pour tous.

* LYCÉE

Michelet défend sa filière STT



L'annonce de la non-ouverture, à la rentrée 2005, d'une section STG (Sciences et Techniques de Gestion) en remplacement de la STT (Sciences Technologie du Tertiaire), suscite beaucoup d'inquiétude et d'interrogation au lycée Michelet de Vanves. La mesure touche 39 classes de l'académie de Versailles. Alors que cette filière est

une voie de réussite pour les élèves de Michelet qui obtiennent de très bons résultats au Bac et s'insèrent bien dans les filières BTS et IUT des alentours, cette suppression est affirmée sans aucune concertation.

Lycéens, parents et enseignants ont manifesté à plusieurs reprises leur opposition à cette mesure non justifiée qui ampute

sévèrement l'offre de formation en lycée. Dans un courrier adressé au recteur de l'académie et à l'inspecteur d'académie, le maire de Malakoff appuie les démarches entreprises par les lycéens, leurs enseignants et les associations de parents d'élèves et demande que ce dossier soit réétudié avec l'ensemble des personnes concernées.

Quand la loi nous fait payer

Votée en août 2004, la loi Douste-Blazy portant réforme de la Sécurité Sociale ne va pas faciliter l'accès de tous aux soins. Tour d'horizon en quatre points de cette loi qui met en place une médecine à double vitesse.



D'abord, l'obligation d'avoir un médecin traitant : chaque famille est invitée par le Gouvernement à renvoyer, avant le 30 juin 2005, le formulaire d'adhésion au médecin traitant. Le ministre de la Santé prétend que ce dispositif ne changera rien dans notre vie, puisque tout le monde a un médecin de famille. C'est faux. Quand vous aurez besoin d'un spécialiste, vous serez obligé désormais de passer par un médecin traitant, sous peine de ne pas être remboursé. Ce dispositif remet en cause la liberté d'accès des malades aux médecins de leur choix, au moment où la pénurie des médecins s'aggrave. De plus, il institue une hiérarchie entre médecin généraliste et spécialiste. «On réduit les généralistes à une fonction de gare de triage, ne laissant aucun choix aux patients», commente le docteur Limousin, directeur du Centre municipal de santé. Pas étonnant qu'une majorité de généralistes rejette ce projet. L'accès direct aux spécialistes libéraux restera possible, mais à des tarifs plus élevés, et sera donc réservé à ceux qui auront les moyens de se payer des consultations au prix fort ou une assurance. D'autant que la nouvelle convention permet aux spécialistes de pratiquer de larges dépassements d'honoraires dans ces cas.

Un euro par acte médical

Une participation forfaitaire d'un euro s'applique à tous les actes médicaux et consultations, à partir du 1^{er} janvier 2005, qu'ils soient réalisés par un généraliste ou un spécialiste, à son cabinet, au domicile du patient, dans un dispensaire ou centre de soins, en consultation ou aux urgences à l'hôpital. Elle s'applique aussi pour les examens de radiologie et les analyses de biologie médicale.

Ne payent pas cet euro supplémentaire : les personnes de moins de 18 ans, les femmes enceintes à partir du 1^{er} jour du 6^e mois de grossesse jusqu'au 12^e jour après l'accouchement, les bénéficiaires de la CMU

« La nouvelle loi met en cause l'accès de tous à la santé en fonction des besoins de chacun. »

la santé au prix fort

complémentaire ou de l'Aide Médicale de l'Etat. Quant aux autres...

Vous êtes en arrêt maladie ? Vous êtes

Chiffres "Trou de la Sécu":

11 milliards
d'euros

Nonr versés à la Sécu par l'Etat :

7,8m illiards
(taxes tabac)

3,5m illiards
(taxes alcool)

1,6m illiards
(assurances
auto pour
accidents del a
route)

1,2m illiards
(taxe industries
polluantes)

2 milliards
(TVA)

2,1m illiards
(contratsa idés)

1,9m illiards
(retard paiement
entreprises)

Aut otal :

20,1 milliards !

concerné. Vous souffrez d'une affection de longue durée (ALD) ? Vous êtes concerné. Vous êtes retraité ? Pareil. En arrêt suite à un accident de travail ou à une maladie professionnelle ? Ce fameux euro, vous le payez aussi. (A noter que c'est la première fois en France qu'on paie en cas d'accident du travail.) Titulaire d'une pension d'invalidité ? Même chose, quelle que soit la catégorie de celle-ci. Et si, suite à un accident du travail ou à une maladie professionnelle, vous percevez une rente d'incapacité permanente, pas d'exception pour vous !

Vous percevez le RMI ?

Pas de dispense non plus. Sauf si vous bénéficiez de la CMU complémentaire. Mais attention : l'ouverture des droits à celle-ci n'est pas automatique. Vous devez en faire la demande auprès de votre caisse d'Assurance Maladie.

Le forfait hospitalier aussi

Le Gouvernement relève aussi d'un euro le forfait hospitalier. Il est donc passé à

13 € au début de 2005. C'est la deuxième augmentation en un an, Jean-Pierre Raffarin l'ayant déjà relevé de 2,33 € au début 2004. Le Gouvernement a d'ores et déjà programmé d'augmenter encore le forfait hospitalier d'un euro, les 1^{er} janvier 2006 et 2007. Si bien qu'en trois ans, les frais d'hospitalisation restant à la charge du malade sont passés de 10 à 15 € par jour.

La CSG augmentée

Enfin 20 millions de salariés subiront une hausse de 2 % de la fameuse Contribution Sociale Généralisée. L'opération équivaut à une ponction annuelle supplémentaire de 50 € pour chaque salarié. Soit l'équivalent de presque une journée de travail pour un smicard. Au total, les Français seront ponctionnés de 7,5 milliards d'euros par le biais d'un alourdissement des cotisations sociales ou de la création de nouvelles taxes. Une contribution de plus de 300 € par famille en moyenne !

Au Centre Municipal de Santé

Comment ça se passe ? C'est simple : comme avant, vous bénéficiez du tiers payant et vous payez le ticket modérateur. Si vous êtes pris en charge à 100 %, vous ne payez rien au moment de la consultation. Cependant, dans tous les cas, la Sécurité Sociale décomptera de vos remboursements ultérieurs un euro pour chacune des consultations concernées. Par ailleurs, les spécialistes continueront à ne pas pratiquer de dépassement de tarif. Vous pouvez choisir un médecin du centre comme "médecin traitant".

{ Rendez-vous

> Écoles

Pour la prochaine rentrée, inscrivez vos enfants avant le 26 mars. A présenter : livret de famille ou extrait de naissance, justificatif de domicile, carnet de santé ou certificats de vaccination.

> Service Enfance, 17, rue R.-Fassin, ou Centre H.-Barbusse, 74, rue Jules-Guesde.

> Nouveaux habitants

Si vous êtes arrivés à Malakoff depuis le début 2004, vous êtes invités à rencontrer vos élus et les responsables des services municipaux à la réception du :

> 15 avril, 19 h, à l'hôtel de ville. Inscrivez-vous auprès de l'hôtesse.

{ Les élus interviennent

> Le courrier ne passe plus

Les habitants des rues Gambetta et Savier, soutenus par Marie-Paule Chavanat, Joëlle Aguerri et Gilbert Nexon, maires-adjoints du quartier, ont adressé au Receveur de la Poste une pétition avec 170 signatures. Ils protestent contre les retards répétitifs dans la distribution du courrier et réclament des mesures efficaces en matière d'embauche de personnel afin que la continuité du service public soit assurée, non seulement dans ce quartier, mais dans toute la ville.

> Rétablir la tranquillité

Dans un courrier adressé début février au commissaire de Vanves, Madame le Maire a réitéré la demande "de prendre les mesures nécessaires pour rétablir la tranquillité sur la place du 11-Novembre". Evoquant les désordres dus à la présence "d'une dizaine de personnes bruyantes et alcoolisées", elle a rappelé que, lors d'une réunion en décembre à ce sujet, il avait été prévu "des interventions plus régulières" de la police.

→ POINT DE VUE

DOMINIQUE CARDOT

MAIRE-ADJOINT CHARGÉ DE LA SANTÉ

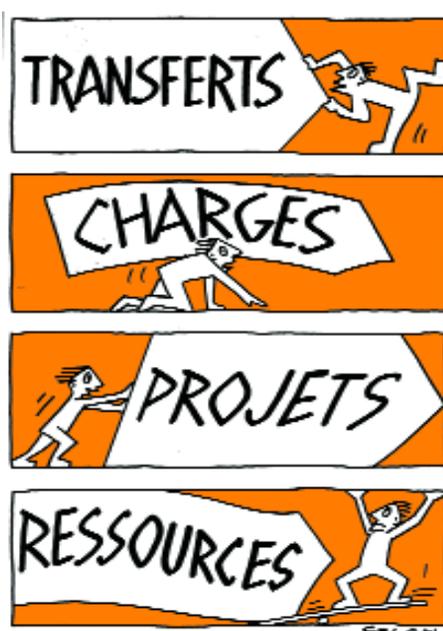
Dans cette loi, il y a l'idée d'un meilleur suivi du patient. Cette idée valable est malheureusement dévoyée par l'accélération de la mise en place d'une santé à deux vitesses. La Sécurité Sociale est fondée sur la solidarité et une cotisation proportionnelle aux revenus permettant à chacun d'accéder aux soins en fonction de ses besoins. La nouvelle loi met en cause ce principe, en opposant deux catégories de patients. Les uns, aux revenus modestes, voire sans revenus, seront tributaires du médecin référent et l'accès au spécialiste en sera retardé. Les autres, ayant des moyens financiers, pourront choisir directement leurs spécialistes, quitte à payer plus cher et à favoriser la hausse des tarifs. L'actualité montre combien ce système est néfaste : un syndicat de chirurgiens dentistes n'a-t-il pas conseillé à ses adhérents de limiter la prise en charge des bénéficiaires de la CMU ? La généralisation de telles pratiques entraînerait des conséquences dramatiques pour des milliers de patients et la résurgence de foyers de maladies qu'on croyait évincées (telle la tuberculose). Tout est fait pour livrer le secteur santé à la loi du marché, en passant par la suppression de la Sécurité Sociale au bénéfice des assurances privées et aux dépens de tous ceux qui n'auront pas les moyens de payer. Une démarche conforme aux directives européennes et aux principes de la constitution qu'on veut nous faire approuver.



Des orientations bien contrariées

Le budget de la ville sera discuté et voté le 30 mars. En préambule, Catherine Margaté en a présenté les orientations générales devant le Conseil municipal. L'exercice, très affecté par les choix libéraux mis en œuvre au plan national, s'avère difficile.

❖ «Notre Conseil municipal arrive au terme de trois ans d'activité et nous pouvons être fiers du travail accompli. Pour les trois années à venir, nous allons nous attacher à réfléchir et travailler sur ce qui nous reste à faire. L'amélioration du bien-être des habitants et des salariés de notre ville et nos grandes priorités vont se traduire en termes de dépenses et en choix de financement.» Après avoir clairement posé le sujet, Catherine Margaté a brossé l'environnement politique et financier dans lequel il s'inscrit. Dès lors, la satisfaction légitime devant un bilan "qui est allé au-delà des engagements" cède le pas à une inquiétude partagée par bon nombre d'élus. Inquiétude devant le dépeçage en règle des missions de l'Etat, alors qu'il est la seule garantie d'égalité. Inquiétude pour faire face aux multiples sollicitations qui



venir, toute une série de chantiers, ouverts et débattus avec les habitants et les associations : les équipements publics dans la ZAC Béranger-Louis Blanc, la nouvelle crèche Pierre-Valette, la construction de la Maison des associations, les réfections lourdes de voirie, ... L'importance de cette politique d'équipement laisse envisager le recours à l'emprunt, d'un montant équivalent à celui de 2004. Au vu de la bonne santé financière de la ville, ce n'est pas hypothéquer l'avenir.»

Une augmentation modérée de la fiscalité

Néanmoins, le réalisme commande. En plus du nombre d'investissements à réaliser et des concours financiers de l'Etat en déclin, il faut faire face à la hausse des dépenses de fonctionnement. Avatar n'ayant absolument rien à voir avec une quelconque dérive de gestion, mais à des dépenses supplémentaires liées à l'importance du service rendu, à l'élévation du niveau de formation et compétences du personnel, à une demande sociale (donc de services nouveaux) de plus en plus forte, à un durcissement progressif et permanent des normes, au

«La loi qui porte sur la décentralisation a pour nom responsabilité et liberté. Quel sens lui donner sans ressources ? Nous demandons l'évaluation contradictoire des transferts liés à la décentralisation.» Catherine Margaté

témoignage de la pauvreté et de la détresse sociale. Inquiétude devant l'abandon par l'Etat, sous couvert de décentralisation, de fonctions essentielles pour la vie des gens, assorti de leur report sur les collectivités locales, contraintes, comme les Régions, à augmenter les impôts locaux. Inquiétude enfin, dès lors que le Gouvernement, par un jeu évident de vases communicants, baisse les impôts des plus riches et pousse à la hausse, sans scrupule, des impôts locaux, injustes, car sans rapport avec les ressources des habitants.

La volonté de ne pas céder

Concernant le chapitre des ressources de la ville, les inquiétudes ne sont pas moindres : tous les calculs font état de leur constante

érosion. Catherine Margaté résume la situation de la sorte : «Si rien de majeur ne se passe, si rien n'est fait pour mettre en œuvre une fiscalité locale moderne, juste, efficace et démocratique, les finances locales connaîtront dans les années qui viennent une crise majeure.»

On l'aura compris : vouloir construire un budget de progrès, un budget équilibré au profit des Malakoffiens revient à remonter un torrent à la pagaie. «En dépit de ces pressions et menaces, nous travaillons à un budget ambitieux pour assurer et faire vivre un service public local de qualité et renforcer tout ce qui peut concourir à améliorer la solidarité et la convivialité.», poursuit Madame le maire. «Nous allons poursuivre, en 2005 et dans les années à

Séance du conseil municipal
Discussion et vote du budget
Mercredi 30 mars,
19 h.

transfert, caché et non com pensé, de nombreuses charges de l'Etat. «Pour absorber ce surplus de dépenses, nous devons envisager, cette année, une hausse modérée des taux d'imposition. Après six années de non-augmentation, cette décision ne va pas à l'encontre des engagements municipaux en matière de modération fiscale.» Madame le maire conclut sa présentation en annonçant la poursuite des échanges et concertations avec la population, les associations, les services municipaux pour avancer dans «un programme municipal qui réponde le mieux possible aux besoins de la population.»

Coiffure : le dernier salon où

Esthétique et sympathique. Au milieu des années 1970, un Français sur deux n'allait jamais chez le coiffeur. Aujourd'hui, vous êtes plus d'un Malakoffiot sur deux à vous y rendre chaque mois.

A la croisée de la beauté, de la vie de quartier et du commerce, le coiffeur travaille une matière première vivante, le cheveu, qu'il soigne, coupe, ondule, colore... Qu'elle soit mixte ou pour homme, à domicile, dans les métiers du spectacle ou bien sociale, la coiffure reste une profession largement dominée par les femmes. Même si Malakoff, là encore, se distingue par le nombre d'hommes à exercer. Indépendants ou franchisés, la vingtaine de salons présents sur la commune ont en commun le sens du contact. Même si tous ne s'adressent pas à la même clientèle.

Positionnement et fidélité



Rares sont les salons sur la ville à proposer des soins capillaires, comme le massage du cuir chevelu aux huiles essentielles, à l'image du salon situé dans le quartier Henri-Barbusse, l'un des plus anciens de la ville. «Ce qui me plaît le plus dans le métier, confie Lydia, gérante du salon et dans le métier depuis 1982, c'est de créer, de mettre en valeur la clientèle et voir leur satisfaction au travers du miroir.» Des valeurs auxquelles adhèrent ses clients. Car ils sont près de 10 % à l'avoir suivie,

lorsqu'elle a quitté son précédent salon, situé à Clamart.

La fidélité est une des clés de voûte du métier. Ce que confirme Jean-Raymond Balarot (Feeling coiffure). Quarante ans de métier à son actif, dont six à Malakoff, et des clients qui le suivent, pour certains, depuis 35 ans. «On a une clientèle qui nous ressemble, avec une majorité d'habitues, de 40 à 80 ans.» Spécialiste de

la coiffure pour homme, il la définit par «une coupe plus courte, avec plus de détails. L'homme en règle générale sait ce qu'il veut, reste traditionnel et ne souhaite pas être sollicité pour des soins qu'il n'utilisera pas. La fidélité de nos clients est aussi liée au fait que c'est un métier où le contact est important, en plus du contact physique de la peau et des cheveux». Pour Lidy Barrière (Serge Saint Clos), dont la clientèle de bureaux représente une part substantielle, «avec un nouveau salon, c'est le quitte ou double, soit vous êtes satisfait du résultat, soit vous n'y mettez plus jamais les pieds. Les moments passés entre les mains de votre coiffeuse représentent un moment de détente. Avoir toute confiance en elle est primordial. Ce qui fait le choix d'un coiffeur plutôt qu'un autre ? Indéniablement la proximité et l'aspect relationnel.»

Franchisés et indépendants n'utilisent pas les mêmes atouts pour fidéliser leurs clients. «En tant qu'indépendant, confie l'un d'entre eux, le personnel, on y tient, on ne le change pas, ne serait-ce que pour nos habitués. Tout est dans le rapport humain, la proximité.» Les franchisés, comme Franck Provost, nouvellement installé au Monoprix, capitalisent sur l'image associée à leur nom : les collections, les nouvelles techniques, la mise en lumière des espaces de coiffure, avec un personnel en général plus jeune, en phase avec sa clientèle.

Les évolutions du métier...

Si le métier évolue en fonction des modes, des règles d'hygiène et des innovations technologiques, il ne s'agit jamais de révolution. Côté technique, «les colorations sont moins agressives, l'emploi de la tondeuse se généralise, les brosses en céramique et les sèche-chocs antistatiques essaient d'innover par petite touche», explique David L., visagiste, dont la clientèle va de 9 mois à 94 ans. Sa passion pour le cinéma et le maquillage des stars, dès l'âge de 13 ans, l'ont poussé vers cette profession qu'il a épousée, après

«C'est si agréable qu'on s'occupe de moi.»

l'on cause

sept ans de formation. Pour lui comme pour Michel Goulka, patron du salon Coiff'o 10, ouvert depuis 18 ans, «l'actualité et les media sont des vecteurs de mode : la télé-réalité, par exemple, a multiplié les demandes de mèches de couleurs multiples. A mes débuts, à l'occasion des mariages, les gens se coiffaient un ou deux jours avant l'heureux événement. Aujourd'hui, c'est le jour même.» La tendance Barthez et sa "boule à zéro" a provoqué un boom des ventes de tondeuses, qui a fait du mal à la profession: les gens s'identifient aux photos des catalogues ou de la presse people.

Aux notions de beauté et d'esthétique s'ajoute celle de l'hygiène. Repris en 1999 par Valérie Boille, le salon Jean-Louis-David emploie aujourd'hui six personnes. Un effectif qui a doublé depuis son arrivée. «Le nom de Jean-Louis-David rassure une partie de notre

proposés sont tous testés par le groupe avant de les proposer dans les salons.»

...et de la clientèle

Deux périodes phares reviennent chaque année : décembre, pour les fêtes, et juin, avant les départs en vacances. Sur la semaine, l'essentiel de l'activité se déroule les vendredis et samedis. L'arrivée des 35 h est venue bouleverser les habitudes, permettant un étalement de l'activité : un peu plus le mardi, après les week-ends prolongés et le mercredi, jour de RTT, pour les mamans qui gardent leurs enfants à la maison. Les lundis et les dimanches restent traditionnellement les jours de fermeture.

«Malakoff est une ville avec peu de passage, donc beaucoup d'habités, reconnaît une coiffeuse. Le but n'est pas

Lacoiffure enchiffres

- 60 000 salons en France, 19 à Malakoff.
- 11700 salariés ont plus de 23 000 apprentis et 4 500 emplois à domicile.
- 37 millions de Français se rendent chez leur coiffeur chaque année.
- 80000 clients chaque jour.
- 6 Français sur 10 vont en moyenne une fois par mois se faire coiffer.
- 10 % des salons sont franchisés.

clientèle, en partie les plus jeunes pour qui il s'agit d'une vraie marque à laquelle s'identifier. 50 % de nos clients viennent pour la marque, les 14/40 ans représentant l'essentiel de la clientèle. La franchise apporte nombre d'avantages, à condition de respecter les règles du jeu. L'emploi de matériel jetable, comme les peignoirs, par exemple, représente, certes, un surcoût, mais contribue à l'image de propreté et de sérieux du salon. D'autre part, on ne peut se relâcher face aux visites de contrôle et aux "clients fantômes", venus incognito pour tester le sérieux du salon. Chaque collaboratrice se doit de suivre 15 jours de formation, chaque année, pour se familiariser avec les nouvelles collections, mais aussi la tondeuse, outil de référence. Enfin, les produits de cosmétiques

nécessairement d'augmenter la clientèle qui, de toute façon, a cessé de croître. C'est plutôt un potentiel de personnes fidèles sur le long terme que l'on recherche.» La fréquentation va de 5 à 15 clients par jour, chez les plus petits, à une fourchette de 30 à 60 personnes pour les plus grands. Les femmes représentent 70 % de la clientèle des salons mixtes. Non pas que ces messieurs boudent le sourire de la coiffeuse. Mais ces derniers viennent rarement demander, en plus de leur shampoing, leur coupe et leur coiffage, une teinture, une décoloration, des mèches, un brushing, un défrisage, une mise en plis, des rajouts, un permanent, un décrepage, des soins capillaires, un démêlage... En bref, se faire bichonner !

→ COMMERCES

GALIPETTE ET CHOUPINET

Un nouveau visage pour les poupons. Depuis le 15 décembre, Muriel Benard est la nouvelle "maman" de Galipette et Choupinet. La boutique pour les enfants et les mamans de l'avenue du Président-Wilson prend tout en douceur le relais du "Bébé de Sabine". Du mardi au dimanche matin, tout ce qui est nécessaire à l'enfant, de zéro à douze ans, s'offre à vous : articles de puériculture, jeux et jouets, livres, faire-part de naissance, kit anniversaire, décoration et, bien évidemment, vêtements pour enfants et femmes enceintes. Entre deux biberons ou après avoir fait leurs devoirs, les parents pourront dénicher la perle rare pour leur bambin, ou mettre en dépôt vêtement et autres articles chez cette spécialiste de l'occasion. 2, avenue du Président-Wilson, Tél. 01.46.57.08.07



Coiffure à domicile

Ils sont quelques-uns à exercer leur profession sur Malakoff, comme Boreau Thomas coiffeur, mais la plupart viennent d'autres communes pour leurs clientes malakoffiennes. Les atouts sont nombreux pour les clients comme pour le coiffeur : pas d'attente, donc du temps pour soi, le bruit d'un salon en moins, des tarifs plus intéressants, car le coiffeur ou la coiffeuse a beaucoup moins de charges : pas de fonds de commerce, car leur local, c'est chez vous ! Du coup, plus de loyer à payer, plus d'impôts locaux, ce qui vient évidemment en déduction de votre facture. Pas de charges de chauffage, d'eau ou de taxe. Car rares sont les coiffeurs à domicile qui exercent également en salon.



IMAGES

1. 2. 3. Le 11 février, le collège Paul-Bert rendait hommage à Raymond Fassin, qui enseigna dans ses murs, participa à la Résistance et mourut en déportation. Après le témoignage de M. Christiani, fils de Raymond Fassin, des élèves ont interprété le Chant des Maquis et le Chant des Partisans et lu des textes de Jean Cayrol, extraits de *Nuit et Brouillard*. Laure Valentin prêtait sa voix à la vieille Hanna (dans *La Pluie* de Daniel Keene), obsédée par le souvenir des inconscus qu'elle a vu partir vers les camps dont ils ne sont jamais revenus.

4. A l'occasion du nouvel an chinois, Sylvie Servan-Schreiber présentait sur le marché son dernier livre "L'Année du coq" : un album qui fait découvrir aux enfants les coutumes de l'Extrême-Orient.

5. Madame le Maire a visité le Shop remis à neuf en compagnie du nouveau gérant.

6. Ambiance conviviale à la Maison des Jeunes et de Quartier Barbusse lors de la réception des jeunes diplômés.

7. La savoureuse galette de la traditionnelle réception des commerçants était offerte par la boulangerie Gosset.

8. A l'initiative des parents d'élèves, le lycée Michel accueillait un carrefour des métiers pour permettre aux jeunes de découvrir les filières et les métiers qui s'offrent à eux.

9. La dernière exposition de la Maison des Arts a réuni sept jeunes peintres qui montent : coup de projecteur sur un art plus vivant que jamais, pour le bonheur du public.





3

Brocante : inscriptions

La brocante de printemps aura lieu le 16 avril en centre-ville.

Inscrivez-vous :

> Salle des fêtes Jean-Jaurès.

13, av. Jules-Ferry,

le 11 avril de 18 h à 20 h.

N'oubliez pas vos justificatifs d'identité et de domicile (original et copie).



4

{ Travaux

Boulevard Gabriel-Péri : place au transilien

Le réaménagement du boulevard Gabriel-Péri doit permettre d'offrir aux usagers de la ligne 126 de la RATP un transport collectif plus attrayant. Ces travaux de voirie visent à améliorer la régularité des bus, avec l'objectif d'atteindre une fréquence de cinq minutes aux heures de pointe. A cette fin, les carrefours du 12-Février-1934, du Maréchal-Leclerc et Pierre-Brossolette subiront des modifications et l'arrêt du bus aura lieu sur le couloir de circulation, de façon à ne pas perdre de temps au redémarrage. La sécurité des piétons est également prise en compte grâce aux trottoirs élargis et aux îlots centraux à chaque carrefour. Des plantations d'arbres embelliront le paysage. Les quelques places de stationnements supprimées seront compensées par l'ouverture d'un parking sous les immeubles de Logis-transport. Cette opération, entièrement pilotée par le Département, est financée par l'Etat, la Région et le Syndicat des Transports Parisiens.



5



PAGE OUVERTE À L'EXPRESSION DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les textes publiés dans cette page *Opinions* engagent la seule responsabilité de leurs auteurs

Majorité municipale, élus communistes et républicains

La Poste : ta mission de service public prend des coups !

Depuis un certain temps, la situation se dégrade à la Poste. Les plaintes se succèdent et le mécontentement des usagers augmente chaque jour. Trois griefs essentiels. Le système de prise de tickets d'attente semblait convenir à tous les usagers. Cela paraissait fiable - permettait une confidentialité totale - puisque les usagers attendaient assis loin des guichets, dans une certaine convivialité. Aujourd'hui, la mise en place du guide file oblige les usagers à faire la queue debout, pour la grande majorité d'entre eux, et parfois très longtemps. L'argument avancé par les responsables de l'établissement est que le nombre de clients qui attendent a diminué, ainsi que le temps d'attente... Sauf... lorsque la file atteint le trottoir et que certaines personnes repartent sans effectuer leurs opérations.

En ce qui concerne la distribution des colis et recommandés, il est encore signalé que le facteur dépose des avis de réception alors que les destinataires sont présents, ce qui les oblige à se déplacer pour leur retrait à la Poste. Et maintenant, "le bouquet" : il n'est pas rare de rester sans courrier pendant deux, voire trois jours, et cela dans tous les quartiers de notre ville, quand le facteur de secteur est de repos ou souffrant. Quand nous avons la chance d'avoir un remplaçant, que de problèmes ! Les lettres distribuées mises dans les mauvaises boîtes, la distribution effectuée avec plusieurs heures de retard. Il n'est pas question de remettre en cause l'excellent travail de nos préposés au guichet et de nos facteurs, mais le manque évident de personnels et de formations pour les remplaçants. Il est inadmissible que la continuité du service public ne soit pas assurée en matière de distri-

bution du courrier. Aujourd'hui, les choix opérés par la direction de la Poste tendent à diversifier les services au profit des secteurs financiers. On ne peut pas accepter que cela se fasse au détriment du service rendu à la population. Ces choix ne sont rien d'autre que les décisions des orientations de la politique du gouvernement Raffarin qui privatisent à tout va et réduisent en nombre important les effectifs des services publics. C'est pourquoi les élus communistes et républicains, avec de plus en plus d'usagers, s'opposent à ces décisions dangereuses et agissent pour que la Poste prenne toutes les mesures nécessaires, notamment en terme d'embauche de personnel et de formation, pour qu'elle puisse assumer sa mission de service public.

> *Gilbert Nexon*
Maire-Adjoint au Sport

Majorité municipale, élus socialistes

« Unis, nous sommes plus forts »

Vous le savez maintenant, depuis le 3 janvier, est née une nouvelle communauté d'agglomération qui regroupe quatre communes, Bagnaux, Clamart, Fontenay-aux-Roses et Malakoff. Dès l'émergence de ce projet, il nous a toujours semblé que le périmètre cohérent intégrant Châtillon et Montrouge, mais les maires de ces deux villes ont préféré former de leur côté une communauté de communes. Deux conseils communautaires ont déjà eu lieu, qui ont permis de désigner le fonctionnement de la Communauté avec l'élection à la Présidence de Philippe Kaltembach, maire socialiste de Clamart, des trois vice-Présidents, Marie-Hélène Amiable, maire communiste de Bagnaux, Pascal Buchet, maire socialiste de Fontenay-aux-Roses et Catherine Margaté, notre maire. Le bureau communautaire, dont je fais partie, est composé du Président, des trois

vice-présidents et de trois membres du Conseil. Trois commissions ont été créées :
- Transports, finances, environnement,
- Culture et sport,
- Développement économique, habitat, aménagement, politique de la ville.
Elles ont comme objectif de préparer le conseil communautaire et elles associeront les maires-adjoints, chacun dans son domaine de compétence. Jean Seignolles est membre de la première commission moi-même de la dernière. Nous avons l'intention de porter l'intérêt communautaire sur le développement économique. Après la mise en place d'un observatoire économique sur tout le territoire intercommunal, nous travaillerons sur l'animation du tissu local, en soutenant la création ou la reprise d'entreprises et en favorisant l'im-

plantation de ces dernières. Ainsi, cela permettrait de renforcer l'adéquation offre-demande d'emploi. Dans une période où on voit le nombre de demandeurs d'emplois augmenter tous les mois dans notre pays, il est nécessaire de valoriser les actions des quatre villes en matière d'emploi et de mutualiser les offres pour faciliter les recherches pour les demandeurs et les recrutements pour les entreprises. Bien impliquée dans le fonctionnement de la Communauté d'Agglomération «Sud de Seine», je vous tiendrai au courant de son évolution.

> *Catherine Picard*,
Maire adjointe à l'économie locale, aux marchés et aux technologies de l'information et de la communication
cpicard@ville-malakoff.fr

Opposition municipale, groupe des élus de l'opposition

Quand les médias s'intéressent à notre Ville de Malakoff

Le journal "Que choisir" dont la qualité des reportages n'est plus à faire, a comparé dans son numéro de février 2005 la nourriture des cantines scolaires de 100 villes en France. On peut y lire une étude comparative argumentée par une diététicienne qui porte sur 200 menus sur papierou via internet. Selon le journal, le pire côtoie le meilleur, la note la plus haute est accordée en outre, à Antony alors que la note la plus basse était attribuée à 4 villes sur 100, (par deux carrés noirs) : Malakoff fait partie des 4 cancrès ? Affaire à suivre... ! Autre sujet d'étonnement : En janvier 2005, une ancienne chargée de mission à l'Ellysée de Miterrand portait, dans un grand hebdomadaire, un jugement dithyrambique sur la ville de Malakoff ; ne reposant pas sur une quelconque

analyse mais sur une simple appréciation qui n'engage que son auteur... engagée, bien entendu. Que cette journaliste puisse apprécier les trous, bosses et autres dalles cassées de la place d'Hôtel de ville n'engage qu'elle-même... tous les goûts sont dans la nature. En revanche, elle ignore que depuis 3 ans cette "Agora" fait figure de lieu de rendez-vous de jour comme de nuit pour 10 ou 15 désœuvrés alcoolisés et parfois "shootés". Voir ces gens en difficulté uriner ou vomir dans les halls d'immeubles et sur les marches de la Mairie ne me paraît pas un spectacle particulièrement enchanteur. Les trafics en tous genres et les occupations de halls d'immeubles comme au 150 P. Brossolette ne font pas partie de son quotidien, soit, mais ne point voir ces réalités à deux pas me semble une ignorance coupable.

Malakoff, où j'habite depuis 40 ans, ne ressemble pas à l'Eden sur terre. Malakoff : une ville où il ne fait pas si bon vivre que ça surtout lorsqu'on regarde ailleurs... Saluons le vote de la majorité de droite du Conseil général des Hauts-de-Seine qui vient d'octroyer 34 914 € à l'Office HLM de Malakoff pour la réfection des espaces de loisirs des immeubles de la rue de la Tour, 2 000 € en dotation à la bibliothèque de notre ville, 6,20 € accordés par enfant et 31 € par enfant supplémentaire pour le renouvellement des livres scolaires dans les collèges pour l'opération double jeu. Positif, non ?

> *Thierry Guilmar*
Conseiller municipal
Permanence : 109, rue Guy-Môquet
06 86 26 04 11

La diététique fait son entrée au CMS

Depuis le 6 janvier 2005, Virginie Treynet est embauchée au CMS, comme diététicienne. Elle a deux missions principales : l'action de santé publique et les consultations. **Malakoff-infos : En matière de santé publique, quelles sont vos actions au sein du CMS ?**

Virginie Treynet : Je ferai des interventions auprès des associations, des centres de loisirs, des écoles, des collèges, de groupes de personnes (femmes enceintes, sportifs, diabétiques, patients souffrant de maladies

Atelier cuisine
Ouvrte à tous.
A partir du 10 mars, tous les jeudis, de 14 h à 17 h.
Centre d'animation -
tratif médicale
Henri-Barbusse.
> 74, rue Jules-
Guesde.
Renseignements
et inscriptions:
01 46 44 073 8

cardio-vasculaires, personnes âgées, etc.). Je les informerai sur l'équilibre alimentaire, sur les "bons" et "mauvais" aliments, l'importance de la façon de cuisiner et de la variété. Par exemple, je leur expliquerai que certains "bons" aliments peuvent perdre leur qualité nutritionnelle si on les cuisine mal. Les légumes par exemple. Selon leur

Virginie Treynet, diététicienne du CMS.



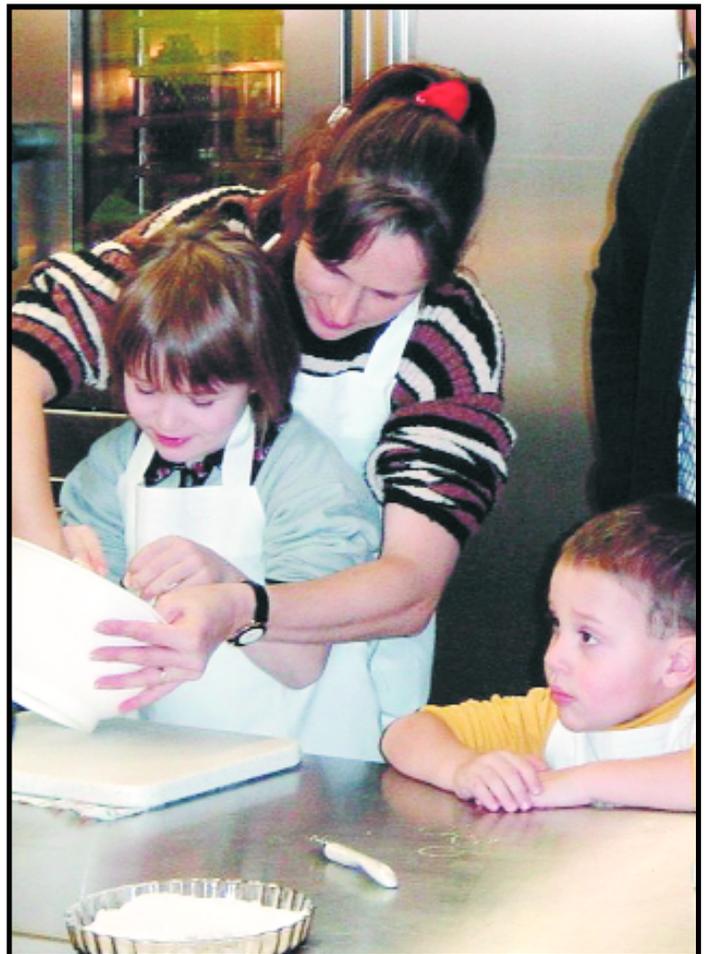
Alors que la progression de l'obésité, du diabète et des maladies cardio-vasculaires en France est préoccupante, le CMS (Centre Municipal de Santé) ouvre ses portes à une nouvelle spécialité : la diététique.

mode de cuisson et de conservation, ils perdent rapidement leurs vitamines. C'est pourquoi il est important de varier les modes de cuisson et de les adapter à l'aliment.

M.-i. : Selon vous, pour manger équilibré, il faut savoir cuisiner ?

V.T. : Pas forcément, mais il faut avoir de bons réflexes, comme éviter la cuisine au beurre systématique, qui peut être nocive au niveau cardio-vasculaire. Il est préférable de cuisiner à l'huile de colza, de noix ou d'olive, pour prévenir les risques d'apparition de maladies cardio-vasculaires. Enfin, quand on réchauffe des plats préparés la veille, mieux vaut s'abstenir de rajouter des matières grasses.

« Mon rôle est d'apporter une éducation alimentaire pour prévenir les pathologies liées à une mauvaise alimentation. » Virginie Treynet



Apprendre à bien cuisiner en famille est la base d'une bonne alimentation quotidienne.

M.-i. : A partir du 10 mars, vous mettez en place un atelier cuisine à l'annexe Barbusse. Parlez-nous de ce projet.

V.T. : Cet atelier a pour objectif de réunir un groupe de huit personnes pour cuisiner équilibré dans une ambiance conviviale. Les gens seront aux fourneaux par deux et réaliseront une des quatre composantes d'un repas : l'entrée, le plat principal, la garniture, ou le dessert. Tout au long de la séance, j'informerai

les gens sur l'équilibre alimentaire, les modes de cuisson, l'hygiène en cuisine, etc. A l'issue de l'atelier, chacun pourra repartir avec le plat qu'il ou elle aura préparé.

M.-i. : Concernant les consultations, comment ça se passe ?

V.T. : Les patients prennent rendez-vous avec moi, à leur demande et à celle du médecin traitant. Mon rôle est d'apporter une éducation alimentaire pour prévenir et traiter, en synergie avec les actes médicaux, les pathologies liées à une mauvaise alimentation. Je ne suis pas là pour aider les gens à maigrir par souci esthétique.

Nicole Bécavin est une coiffeuse pas comme les autres. Bénévole du Secours catholique, elle coiffe gratuitement les personnes démunies, chaque deuxième lundi du mois. «En les coiffant, je leur redonne un peu de dignité.», confie-t-elle. La plupart n'ont rien, sont S.D.F. (sans domicile fixe). Ils viennent avec leur besace, dans laquelle ils transportent un sac de couchage, quelques affaires de rechange. Rester propre, pour eux, est souvent un combat de tous les jours. Dans le salon de coiffure du Secours catholique, ils recherchent un coin de ciel bleu. Pendant une demi-heure, on s'occupe d'eux, on les fait beaux. «La coquetterie n'est pas réservée à une catégorie de la population, qui a les moyens de se la payer, insiste notre coiffeuse. Elle devrait être accessible à tous. Or, la plupart des salons traditionnels ferment leurs portes aux sans-abri, dans la crainte d'une invasion de poux ou de puces.» La bénévole du Secours catholique ne se laisse pas intimider par les lentes et autres parasites. Ses ciseaux n'obéissent qu'à un seul objectif : offrir aux S.D.F. une meilleure image d'eux-mêmes et un peu de chaleur humaine.

Secours catholique

Ma coiffeuse bien aimée

Depuis 1993, le Secours catholique propose aux personnes sans ressources des séances de coiffure, une fois par mois. Nicole Bécavin, bénévole, leur redonne un peu de dignité en les coiffant.

Un lieu d'écoute et de réinsertion

Les séances de coiffure sont des moments où l'on parle. «Notre



souci est d'allier propreté et convivialité, souligne Nicole Bécavin. Notre démarche est de leur apporter du réconfort, en leur tendant une oreille attentive. Ils ont parfois besoin de nous confier leurs problèmes, de percevoir qu'on s'intéresse à eux.» Les sans-abri vivent souvent en dehors de la société. Ils n'osent plus entrer dans des lieux publics (bibliothèques, instituts de beauté, etc.), où ils se sentent rejetés, car différents. Ils vivent sans calendrier. «Pour parer à cette perte de repère temporel, nous les obligeons à prendre rendez-vous pour se faire couper les cheveux», souligne Danielle Hayes, responsable locale du Secours catholique. Se coiffer, être propre, «présentable», sont des conditions de réinsertion. A la recherche d'un emploi, certaines personnes sans ressources, coiffées par l'association, ont pu se présenter à des entretiens d'embauche. «Le souvenir le plus émouvant que je garde en

mémoire, avoue Nicole, est celui d'une femme, qui, en sortant de ma séance de coiffure, s'est regardée dans le rétro d'une voiture en passant les mains dans sa chevelure. Elle avait retrouvé des gestes de féminité.»

→ SOLIDARITÉ

BRAVO LES ENFANTS !

Sensibilisés aux difficultés des personnes handicapées et à la protection de l'environnement, les enfants de l'école élémentaire Paul-Langevin, soutenus par leurs enseignants, collectent les bouchons plastiques de bouteilles d'eau, jus de fruits et soda. Leur

action en faveur de l'association "Un bouchon, un sourire" vise notamment à l'acquisition de matériels pour handicapés (fauteuils roulants, tandem pour aveugles, ...), aide des opérations humanitaires et finance la création



d'orphelinats à Madagascar. Devant le succès de cette action, les enfants de la maternelle Paul-Langevin suivent l'exemple des plus grands. Emboîtez leur le pas dans cette bonne action simple et civique. (Pour plus d'infos, vous pouvez contacter l'Association des parents d'élèves "les indépendants" de Paul-Langevin.)

ASIE DU SUD-EST

La générosité des Malakoffiots à l'égard des victimes du tsunami a été exemplaire. Les dons faits au Secours populaire, au Secours catholique et à la Croix rouge ont été particulièrement élevés. Au Secours populaire, par exemple, il a été récolté 3 031,72 euros. Merci encore à tous pour votre élan du cœur !

Secours catholique

9 bis, rue Danicourt.
92240 Malakoff.
Tél. : 01 42 53 08 32

La permanence du Secours catholique vous accueille tous les lundis, de 14 h à 16 h 30.

Le coiffeur :

2^{ème} lundi de chaque mois, de 14 h à 16 h.

Le petit-déjeuner :

Tous les jeudis matin, de 9 h à 11 h 30.

Moments culturels :

Pour faciliter l'accès à la culture, le Secours catholique possède une petite bibliothèque, à la disposition des amateurs de lecture. Des projections de films sont également organisées, certains lundis.

→ MATCHS

FOOTBALL

Stade Marcel-Cerdan. Les dimanches.

• Seniors DAM PH

6 mars : Malakoff/Noisiel FC.

20 mars : Malakoff/Moissy Cramay.

• Seniors 2^e division

6 mars : Malakoff/Paris CA.

13 mars : Malakoff/Sèvres 92 FC.

3 avril : Malakoff/Pitray Olier.

HANDBALL

Gymnase René-Rousseau. Les samedis soir.

• Seniors masculins Prénationale

• Seniors féminines Nationale 3

12 mars : Malakoff/Beex-Montbéliard.

9 avril : Malakoff/ASPTT Nancy.

• Seniors masculins Excellence régionale

12 mars : Malakoff/Issy-les-Moulineaux.

2 avril : Malakoff/Antony.

• Seniors féminines Excellence régionale

12 mars : Malakoff/Issy-les-Moulineaux.

2 avril : Malakoff/Plaisir.

BASKET BALL

Gymnase René-Rousseau. Les samedis soir.

• Seniors masculins Excellence régionale

19 mars : Malakoff/St Denis Union sports.

• Seniors féminines Excellence départementale

19 mars : Malakoff/Val de Seine basket.

VOLLEY BALL

Gymnase René-Rousseau. Les dimanches.

• Seniors féminines Nationale 3

10 avril : Malakoff/région elbeuvienne.

* COURSES

Reparties pour un tour !

Comme tous les ans, les rues de la ville seront investies par les coureurs, petits et grands, à l'occasion des courses scolaires et des foulées de Malakoff, le samedi 2 avril.

Ce rendez-vous est incontournable pour tous ceux qui sont à la recherche d'une convivialité vécue dans l'effort. A travers cette journée, inscrite dans l'année du 60^e anniversaire de l'USMM et des 80 ans de la

dont le Trophée des collèves, auquel participeront les établissements Paul-Bert, Henri-Wallon et Notre-Dame-de-France. Près de deux mille enfants seront sur la ligne de départ. Cette manifestation sportive est possible grâce à tout le corps enseignant, aux représentants de l'inspection académique, aux différents services municipaux et de l'Etat, la RATP, la police, la Croix rouge, sans oublier la centaine de parents bénévoles.

démonstration sur la place du 11-Novembre pendant les 10 km. Pour assurer la sécurité des concurrents, certaines restrictions à la circulation et au stationnement seront prises. L'USMM et le service des sports remercient les automobilistes de leur compréhension.

Lignes de départ

Courses scolaires :

> 9 h : Trophée des collèves (Classes de 5^e et 6^e), 2 700 mètres



Municipalité, c'est la fête qui doit prédominer, pas la performance. A l'issue des épreuves, une récompense sera offerte à chaque participant.

Courses scolaires

Pour la 19^e édition, sous l'égide de l'année internationale du sport pour la paix, le service municipal des sports met en place six courses,

Foulées

Depuis 1997, les 10 km, labellisés en 1993, sont qualificatifs pour le Trophée des Hauts-de-Seine des courses hors stade et pour les championnats de France de la FFA (Fédération Française d'Athlétisme). A l'occasion du 60^e anniversaire de l'USMM, des monocycles accompagneront la voiture balai des 5 km et feront une

> 9 h 30 : Course des CM2, 2 700 m

> 10 h 05 : CM1, 2 200 m

> 10 h 40 : CE2, 1 700 m

> 11 h 10 : CE1, 1 200 m

> 11 h 40 : CP, 1 000 m

Foulées :

> Les 5,4 km : départ 14 h 30

> Les 10 km : départ 15 h 30

Records à battre des 10 km route

Homme :

Laouche BENRYAN (Maroc) 30'34" en 2001

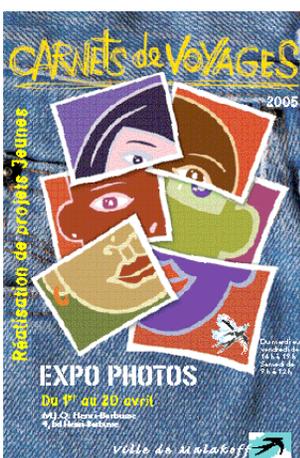
Femme :

Katie SKORUPSKA (VRC92) 34'12" en 2000
Trophée des entreprises 2004

N° 1 : INSEE

N° 2 : RFO

N° 3 : ENSAE



Jeunesse

> Projets jeunes

Pour demander une aide à vos projets vacances de printemps, déposez le dossier (lettre motivée, justificatif de départ, quotient familial 2005) trois semaines avant le départ.

> Service Jeunesse - 17, rue R.-Fassin.

01 47 46 76 32.

> Carnets de voyage

Des jeunes présentent les projets qu'ils ont réalisés grâce à l'aide du Comité de jumelage et du Service culturel.

Au menu : Sénégal, Burkina Faso, Maroc et Chine.

> MJQ - 4, bd H.-Barbusse.

Vernissage, 1^{er} avril, 18 h 30.

Exposition jusqu'au 20 avril.

Le mardi 25 janvier, l'école de football de l'USMM a reçu le Label Qualité FFF-Adidas. Distinction prestigieuse, détenue par très peu de clubs en France, elle est accueillie avec fierté par les dirigeants du club et par la Ville.

USMM

Le foot se labellise



L'école de football de l'USMM joue à présent dans la cour des grands. Elle fait partie des neuf clubs des Hauts-de-Seine qui bénéficient pour trois ans du Label Qualité FFF-Adidas. Cette récompense la qualité de l'accueil, l'encadrement et l'éducation des jeunes sportifs. Les critères pris en compte dans l'évaluation sont le travail éducatif effectué auprès des enfants, les compétences pédagogiques et la qualification des éducateurs, le nombre de licenciés, la variété dans les séances d'entraînement ; les installations sportives, l'implication des bénévoles, etc.

Foot en euros

Les Fonds d'Aide à l'Investissement proviennent de la Coupe du Monde 98. Cette dernière a engendré des bénéfices, qui ont été redistribués aux villes organisatrices, mais aussi aux clubs amateurs. Le sport professionnel aide le sport amateur!

Pierre Petit, Président du district Foot du 92, chargé de remettre le diplôme aux dirigeants du club, a profité de l'événement pour remettre un chèque de 19 000 € à Madame le Maire, provenant du FAI (Fonds d'Aide à l'Investissement). Cette somme répond à une demande de subvention, faite par le service des sports pour participer aux dépenses occasion-

nées par les importants travaux de mise aux normes européennes de notre terrain d'honneur et de ses équipements. Pierre Petit a également félicité Malakoff pour son engagement au service du sport. Catherine Margaté, émue et fière, a réaffirmé l'attachement de la commune aux valeurs véhiculées par le sport, l'esprit fair-play, la convivialité, la fraternité. Pour l'USMM, cette distinction l'incite à faire mieux encore.

Une récompense encourageante

«C'est important, pour un club comme le nôtre, de se voir ainsi reconnu par la Fédération Française de Foot, s'est réjoui Jean Di-Méo, président de l'USMM. Le foot est une tradition dans notre commune. Nous

tion, d'apporter à nos jeunes la meilleure formation possible.» Le Label, gage de qualité, aura très certainement des répercussions positives sur les prochaines saisons. Mais l'école de foot ne souhaite pas s'endormir sur ses lauriers. «On sait à quel point



Toute l'équipe de l'École de foot de l'USMM reçoit avec bonheur le label.

nous efforçons, avec Jean-François Durand, manager général, et les éducateurs de la sec-

c'est difficile de recevoir le Label, confie Eric Yapi-Cielenou, éducateur. On est très fiers de l'avoir aujourd'hui, car un palier a été franchi. A présent, il faut maintenir le cap et continuer à progresser.»



En recevant un chèque de 19 000 € pour la ville, Catherine Margaté a annoncé que la moitié de la somme serait attribuée à la section foot de l'USMM.

➔ À PROPOS

FOOT EN CHIFFRES

Sur 17 000 clubs en France :

300 ont le Label FFF-Adidas.

Sur 300 clubs dans les Hauts-de-Seine :

9 ont le Label.

Sur 463 licenciés en foot à l'USMM :

220 enfants sont inscrits à l'École de foot

* ÉLECTRICITÉ



Circuit fermé

{ Rendez-vous

> Théâtre 71

3, place du 11-Novembre
Tél. : 01 55 48 91 00.

> Quatuor pour la fin des temps

d'Olivier Messiaen.

La musique de ce compositeur (l'un des plus marquants du XX^e siècle) exprime les thèmes de la foi, de l'amour et de la nature. Dans le *Quatuor pour la fin des temps*, il intègre des chants d'oiseaux. Pour ce concert, quatre interprètes d'exception : soliste de l'Orchestre de Paris, Eric Picard au violoncelle ; solistes de l'Ensemble Intercontemporain, Hae Sung Kang au violon, Alain Damiens à la clarinette, Dimitri Vassilakis au piano.
> 11 mars, 20 h 30.

> L'Histoire de l'oise

de Michel Marc Bouchard, par le théâtre des Deux mondes. Étrange relation que celle de Maurice, enfant maltraité, et de son oiseau, compagne de jeu, confidente et souffre-douleur. Un spectacle pour enfants et adultes, qui invite à réfléchir sur la transmission de la violence d'une génération à l'autre.
> 15 et 16 mars, 19 h 30.

> L'Aurore

de F.W. Murnau.

Pascal Contet accompagne à l'accordéon ce film du maître de l'expressionnisme allemand. Une ode à l'amour, à la vie et à la nature.
> 22 mars, 20 h 30.

> Camille

Dans le cadre de Chorus des Hauts-de-Seine, découvrez Camille, jeune femme de 25 ans, drôle et spontanée, chanteuse de caractère, gouailleuse et lyrique, auteur du "sac de filles".

> 1^{er} avril, 20 h 30.

Ils étaient quatorze, de 8 à 9 ans, à participer aux ateliers proposés par la bibliothèque dans le cadre de "La science se livre". Après deux séances consacrées à l'eau et au principe d'Archimède – "Ça flotte ou ça coule !" –, deux autres dédiées à l'électricité. L'animatrice des Petits débrouillards* a appris aux enfants à construire un circuit électrique. En suivant le schéma dessiné au tableau, chacun devait monter "en collier" les éléments mis à sa disposition : une pile jouant le rôle de source d'énergie ; des fils métalliques, des trombones et attaches parisiennes pour fabriquer une chaîne d'éléments

conducteurs ; enfin une mini-ampoule ou un "buzzer". «De ce "buzzer", a précisé Patricia, partent d'un côté un fil rouge, de l'autre un fil noir. Le fil rouge doit être relié à la borne courte de la pile (le pôle positif), le fil noir à la borne longue (pôle négatif). Sachant que le métal est conducteur et le plastique isolant, quand le fil de métal est gainé de plastique, vous devez dénuder son extrémité de manière à obtenir une longueur suffisante pour réaliser le contact avec l'élément suivant.» Les enfants ont su avec scrupule ces directives. Résultat : une fois tous les contacts établis, l'ampoule s'allumait ou le

"buzzer" émettait son signal sonore. Inversement, il suffisait de supprimer le contact sur un point de la chaîne, pour que l'ampoule s'éteigne ou que le "buzzer" se taise. En bref, selon que le circuit était fermé ou ouvert, le courant passait ou non. «Sur ce principe, fonctionnent interrupteurs et disjoncteurs.», a signalé Patricia. Et de rappeler la nécessité de couper le courant avant de réparer un appareil électrique défectueux, pour ne pas risquer d'être électrocuté.

* Associati on initiant les enfants, de façon ludique, à l'expérimentation scientifique.

* INTERNET

Né à l'automne 2002, malakoff.fr grandit vite, a eu des frères, le magazine Malakoff Infos. Son visage sympathique, aux idées de certains, semble attirer les regards. Car aujourd'hui, plus de sept mille, chaque mois, à venir lui rendre visite. Un chiffre qui double l'espace d'un an. Son histoire vous captive également, à l'égard des 450 000 pages que vous avez consultées tous les mois, pour ouvrir un compte à l'usage de "Village Malakoff" : son actualité, mais aussi l'ensemble de services proposés par le site. Loin des voisins ou jours à la recherche des premières marches du podium, le site internet de la Ville a été conçu à l'image des Malakoffiens



www.malakoff.fr Bientôt l'âge de raison ?

et de leurs réoccupations : simple et sincère, mais toujours à portée de votre service. Et c'est toujours ainsi l'optique de l'endroit plus proche de votre quotidien que les parents ont, aujourd'hui,

d'aujourd'hui, appelé à vous. Si vous souhaitez participer à son évolution, n'hésitez pas à nous adresser vos idées : une enquête sera mise en ligne en mars, à l'adresse suivante : www.malakoff.fr.

Le 29 janvier, dans le cadre de "La science se livre", quelque 90 personnes réunies à la bibliothèque autour de deux physiciens de haute volée — Pablo Jensen et Jean-Marc Lévy-Leblond — ont mis la science en question et tordu le cou aux idées reçues.

Café des sciences :

La science en question



Dans un décor convivial recréant l'ambiance d'un café — comptoir garni de bouteilles et chaises disposées autour de petites tables — une discussion à bâtons rompus s'engage sur les rapports de la science avec notre société. Pablo Jensen ouvre le jeu en semant le doute sur l'efficacité de la science. «Je voulais faire de la physique pour comprendre le monde. Devenu chercheur, je me suis aperçu qu'expliquer le monde était peut-être illusoire et, en tout cas, pas facile. En particulier, les faits quotidiens.» Et de citer des expériences empruntées à...la cuisine.

Science et technique

A son tour, Jean-Marc Lévy-Leblond révèle : «L'histoire de la science n'est pas un long fleuve tranquille. La physique moderne est née au XVII^e siècle. Avec Galilée, la science a fait du monde un objet d'expérimentation, régi par des lois simples qu'on peut traduire en formules mathématiques. Il a fallu quelques siècles pour que cette démarche, très féconde du point de vue théorique, débouche sur des applications pratiques. Aujourd'hui, d'une part, les nano-sciences montrent que le fonctionnement du monde

n'est pas si simple ; d'autre part, le développement technique prend de plus en plus le pas sur la recherche fondamentale. L'avenir de la science devient très incertain. Les pouvoirs politiques et économiques ne soutiennent la recherche que si elle sert les intérêts de l'industrie ou de l'armée et si elle est rentable à court terme. Ceci au détriment d'un travail spéculatif sur le long terme. La recherche "fondamentale" risque d'être marginalisée et la technique pourrait se développer de manière autonome.»

Science et éthique

Lorsqu'une personne soulève le problème du respect de l'éthique par les scientifiques, Pablo Jensen confirme qu'il y a de quoi s'inquiéter. Il arrive malheureusement que la passion de la connaissance fasse perdre de vue à des scientifiques leur responsabilité quant à l'utilisation de leurs travaux. Et d'évoquer les armes (nucléaires ou bactériologiques) et les manipulations génétiques. Il souligne : «La responsabilité du scientifique ne se pose pas seulement au niveau individuel, mais aussi collectif, car la science est une activité collective et elle doit appliquer les mêmes règles morales que les autres activités en société.» Jean-Marc Lévy-Leblond renchérit : «Longtemps, on a présenté la science comme bonne et progressiste par essence et prétendu qu'elle pouvait se développer librement. La recherche scientifique n'est ni neutre ni autonome. Elle peut avoir des résultats bénéfiques ou néfastes. C'est pourquoi il est important de définir les critères à respecter dans un cadre collectif.»

Science et culture

J.-M Lévy-Leblond insiste aussi sur la néces-

Qui sont-ils ?

Pablo Jensen : physicien de la matière condensée et des nanostructures.

Jean-Marc Lévy-Leblond : théoricien de la physique et expérimentateur en philosophie des sciences.

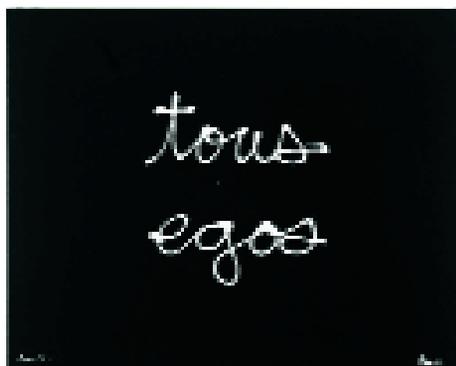
sité de retisser des liens entre science et culture : «La difficulté de la science contemporaine à partager ses questionnements avec le public vient en partie de la façon dont elle s'est coupée de la culture.» Il estime regrettable l'inculture des scientifiques par rapport aux autres activités humaines. Pablo Jensen donne

quelques exemples des risques de la spécialisation poussée à outrance. «À l'intérieur même de la science, on a un savoir très poussé sur son domaine de recherche et on est inculte sur le reste. Ce qui est mauvais, ce n'est pas la spécialisation en elle-même, mais l'enfermement total dans sa discipline liée à une optique techniciste.» «Cependant, se réjouit J.-M. Lévy-Leblond, des scientifiques prennent conscience des limites de ce type de fonctionnement. Ils sont de plus en plus nombreux à s'intéresser à l'histoire des sciences. Les cours de philosophie des sciences sont désormais jugés utiles pour la formation des chercheurs et les commissions interdisciplinaires (physique, biologie, chimie) se multiplient. Tout enjeu intellectuel d'importance déborde nécessairement le cadre de sa discipline et la discussion ne saurait être limitée aux experts. La réintégration de la science à la culture commune ne profitera pas qu'aux chercheurs. Les contraintes que se donne la science, les remises en cause dont elle est faite peuvent servir de modèle aux autres activités humaines (philosophie, politique, etc.) et leur éviter de tomber dans les pièges de l'irrationalisme.»



Ben : humain, très humain

Événement. Du 19 mars au 8 mai, la Maison des Arts accueille "La paix ! ou je crie", une exposition de Benjamin Vautier, plus connu sous la signature de Ben. Un personnage médiatique très diversement jugé : provocateur, iconoclaste, génial, déconcertant, décapant, exaspérant, fascinant. Il faut l'avouer, cet artiste soumet tout à son ironie critique : l'art, la société... et lui-même. Laissons-lui la parole.



Le titre de l'exposition

«Après avoir hésité entre "foutez-moi la paix" et "pas de paix sans guerre", j'ai choisi pour carton d'invitation le texte "la paix ! ou je crie", parce qu'on m'a dit : à Malakoff, cet été, ils ont décidé de fêter la paix. En vérité, la paix prise comme slogan seul me met très mal à l'aise. A Nice en ce moment, la ville est couverte d'affiches "OTAN soldats de la paix". Ce ne fut pas le point de vue des civils Serbes quand l'Otan les bombardait. Question politique, moi, j'aurais préféré pour thème : "déceler et combattre toutes les oppressions". On ne peut pas demander à quelqu'un à qui on maintient la tête sous l'eau de ne pas vouloir la sortir pour respirer.»

D'une étape à l'autre

«Je suis passé de l'influence de Duchamp et du Nouveau Réalisme (l'objet est art - tout est art) à celle de Fluxus et de Maciunas (la vie est art - boire un verre

d'eau est art), en passant par celle de François Fontan et Claude Lévi-Strauss : la contemporanéité en art n'est pas le domaine réservé de 4 ou 5 ethnies dominantes, mais appartient, avec ses différences, à tous les peuples et langues du monde.»

Des activités convergentes

En apparence, Ben s'éparpille entre des activités qui partent dans tous les sens (peinture, sculpture, photo, écriture, happenings, réflexion sur l'art, etc.). Et pourtant... «Toutes ces activités sont rattachées les unes aux autres et aboutissent ensemble, en ce moment, à ce que je passe beaucoup de mon temps à me poser des questions sur l'évolution future de la société, des hommes et des femmes et à celle du monde. Allons-nous vers un monde où seule la loi du plus fort compte ? L'ego doit-il être changé ? Peut-il être changé ? Est-il possible de combattre

« Si j'ai peint des écritures c'était le sens qui comptait et non pas le graphisme. C'était pour dire la vérité : Vérités objectives, Vérités subjectives. Ceci étant, la vérité n'est pas facile à trouver. »

Ben, devant sa maison dont la façade est transformée en œuvre d'art.





l'impérialisme sans devenir impérialiste? etc.»

Un artiste "chercheur"

Plutôt que peintre, plasticien ou écrivain, Ben préfère se définir comme chercheur. «Je suis chercheur de nouveau quand je dois exposer dans une galerie. Je suis chercheur de mots qui font clic en poésie quand le lecteur pensera : c'est vrai cela aurait pu être moi. Je suis chercheur de vérité en politique. Je suis chercheur débusqueur de mensonges en politique internationale et je me dis toujours : mais que cherchent-



ils à me faire gober ? Je suis chercheur de vérité en moi, sachant que, quoi que je trouve, je vais en douter.»

Double jeu ou double "je" ?

En même temps qu'il dénonce la récupération de l'art et de la culture par les pouvoirs en place et par la société de consommation, il prend à son compte les méthodes de celle-ci. Normal : «La contradiction, elle est en moi, en nous, partout. Il y a un ego en moi qui veut la gloire. Il y a un ego en moi qui veut du pouvoir

que lui confère l'argent pour pouvoir offrir à boire.

Il y a un ego en moi qui veut que les autres disent : il avait raison de se battre pour les petits peuples. Il y a un ego en moi qui se dit : si j'attaque l'art et que je démontre son côté égotique, mon ego sera satisfait. Il y a un ego en moi qui veut communiquer que la société de consommation nous aliène. Il y a un ego en moi qui aimerait que l'on m'achète beaucoup de T-shirts et qu'on parle de moi plus que de Warhol.»

Des contradictions très humaines

«J'ai voulu dire la vérité et j'en ai fait un mensonge. J'ai voulu ne pas juger, mais je m'en suis jugé supérieur. J'ai voulu être naturel, mais j'en ai fait une comédie. J'ai voulu faire du nouveau, mais j'ai fait comme les autres. J'ai voulu être libre, mais j'ai opprimé les autres. J'ai voulu abandonner l'art, mais j'en ai fait de l'art. J'ai voulu changer de style et j'en ai fait un style. J'ai voulu être important et il n'y a pas d'importance.» Mais tout cela, en somme, est "le propre de l'espèce humaine", conclut Ben.

Pendant l'exposition,

chacun pourra consulter le site www.ben-vautier.com à la Maison des arts, envoyer ses messages à Ben, lui faire part de son accord ou désaccord et consulter les réponses.

→ RENDEZ-VOUS

LE POÈTE EN CHANTEUR

Dans le cadre du Printemps des poètes, l'atelier chansons du conservatoire interprète des chansons dont les paroles sont des poèmes. Quand Léo Ferré, Georges Brassens, Jimmy Walter, Joseph Cosma unissent leurs talents à ceux de Rutebeuf, Aragon, Boris Vian et Jacques Prévert, laissez-vous chamer.

> 12 mars, 20 h 30 et 13 mars, 17 h.

MJQ, 4, bd H.-Barbusse.

Réservation indispensable :
01 46 44 28 39.

SESSIONS D'ORCHESTRES

L'orchestre symphonique et l'orchestre d'harmonie du conservatoire nous proposent un concert. Le premier, sous la direction de Jean-Yves Altenburger, interprète la Symphonie de Londres de Joseph Haydn. Le second, dirigé par Lute Brommer, joue Shéhérazade de Rimsky-Korsakov et Mancini Magic d'Henry Mancini et «Pirates des Caraïbes».

> Théâtre 71, place du 11-Novembre.

26 mars, 20 h 30 et 27 mars, 17 h.



CONCERT HAUTBOIS ET ORGUE

Les Amis de l'orgue vous invitent à écouter le duo : Adrien Levassor, organiste émérite de Fontainebleau, et Benjamin Bouchard, hautboïste, premier prix du conservatoire de Nantes.

Au programme : le célèbre concerto en ré mineur de Benedetto Marcello, des œuvres de Bach, des extraits d'œuvres symphoniques de Widor, Vierne, etc.

> Dimanche 10 avril, 15 h.

Eglise Notre-Dame de la Médaille miraculeuse
80, av. Pierre-Larousse.

Entrée gratuite. Programmes vendus sur place.



→ **Services de garde**

Médecins

Garde médicale de 20 h à 24 h du lundi au samedi, de 9 h à 13 h et de 16 h à 24 h les dimanches et jours fériés :

> 10, bd des Frères-Vigouroux, à Clamart. Pour être accueilli, il faut appeler le 15.

Pharmacies

6 mars : Barsac.

> 60, av. Pierre-Brossolette, Malakoff.

13 mars : Meyniel-Libér.

> 99, rue Sadi-Camot, Vanves.

20 mars : Weck.

> 2, bd du Colonel-Fabien, Malakoff.

27 mars : Chuop.

> 1, place du Président-Kennedy, Vanves.

28 mars : Tran Seng Lyky.

> 10, rue Béran ger, Malakoff.

3 avril : Nguyen Dac Minh.

> 4, place De-Lattre-de-Tassigny, Vanves.

Infirmières

Mme Aquilina :

> 01 46 62 09 44.

Mlles Lefauve, Raffand, M. Po upeau :

> 01 46 54 25 47.

Mme Lefevre-Guilloux :

> 01 47 46 99 31.

Mmes Riccio et Schlossers :

> 01 46 55 82 05.

Mme Stoops-Devesa

> 01 46 57 22 23

ou 01 42 53 42 69

ou 06 61 91 61 77.

Urgences dentaires

Dimanches et jours fériés : 9 h à 12 h et 15 h à 17 h.

> 01 47 78 78 34.

Urgences vétérinaires

Toutes les nuits (20 h/8 h).

Dimanches et jours fériés.

> 01 43 96 23 23

ou 01 48 32 93 30.

Pharma Garde

Pour connaître les pharmacies de garde, les dimanches et jours fériés, en particulier les pharmacies de Paris ouvertes très tard ou 24 h sur 24, appelez :

> 08 92 70 20 15.

SERVICES

→ **CPAM 92**

Attention aux faux agents

Devant la recrudescence des démarchages frauduleux, la Caisse d'Assurance Maladie des Hauts-de-Seine met en garde les assurés et les employeurs du département contre les faux agents se présentant comme médecins-conseils, assistantes sociales ou agents de la CPAM. Avant de répondre aux questions posées, nous vous conseillons d'exiger une carte professionnelle et les coordonnées du centre ou du service qui diligente l'agent. Quant aux demandes par téléphone, vous devez refuser de communiquer toute information confidentielle sur vous-même ou vos proches.

→ **Déclaration des revenus 2004**

Votre déclaration vous parviendra à partir du 8 mars. La date limite de dépôt des déclarations papier est le 4 avril au soir. Votre centre des impôts reçoit du lundi au vendredi, de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 15, du 7 mars au 20 mars. Il sera ouvert sans interruption de 8 h 45 à 16 h 15, du 21 mars au 4 avril inclus. Des permanences auront lieu à la mairie les mercredis 9, 16, 23 et 30 mars, de 14 h à 16 h.

Vous pouvez obtenir des renseignements et commander des formulaires sur le site Internet www.impot.gov.fr et auprès du Centre Impôts Service : 0 820 32 42 52 (0,12 € TTC la minute), en semaine de 8 h à 22 h et le samedi de 9 h à 19 h, en dehors des heures d'ouverture de votre centre des impôts. Vous pouvez aussi déclarer vos revenus par internet sur

www.impots.gov.fr

La procédure de télédéclaration, ouverte à compter du 12 mars, est simple, sûre et sécurisée. Aucune pièce justificative n'est à transmettre. Vous bénéficiez d'un accusé-réception en ligne, d'une estimation du montant de votre impôt, d'une assistance disponible 7 jours sur 7, de 10 h à minuit, d'un délai supplémentaire jusqu'au 19 avril et d'une réduction d'impôt de 20 € (sous condition de règlement automatique de votre impôt).

À L'HONNEUR

→ **Travailleurs médaillés**

Le 12 février, la médaille du travail a été décernée aux salariés ayant travaillé 20, 30, 35 ou 40 ans dans leurs entreprises. Madame le Maire les a chaleureusement félicités. Voici la liste des médaillés, y compris ceux qui ont reçu leur diplôme à l'entreprise.

• **Argent (20 ans)**

- Pierre Biteur • Valérie Delvaux • Françoise Dezard • France Fautard • Duarte Felino • Béatrice Fioravanti • Sabine Hamez • Hocine Hatem • Thérèse Helbert • Didier Helbert • Claude Longueville • Henri Ortega • Patricia Su rugue • Mohammed Tahhar • Véronique Turpaud • Philippe Parain •

• **Vermeil (30 ans)**

- Patrick Bardi • Michèle Bonneau • Paulette Bou • Evelyne Celerier • Sylvia Der Boghossian • Maurice Deschamps • Patricia Florant • Régine Grandamme • François Greneche • Danielle Gruselle • Dominique Hervé • Marie-France Matéra • Chantal Mi quodot • Yves Paquet • Marie-Hélène Remaud • Gérard Rousse • Brigitte Semel • Danielle Soubeste • Jean-

URBANISME

→ **Permis**

Permis de construire, de démolir, déclarations de travaux accordés

- MIONI, 22, rue Salvador-Allende, construction d'une maison individuelle, modification du sous-sol et de l'aspect extérieur.
- SIZUN et LE CORVEC, 19, passage Richard, extension d'une maison individuelle.
- CHOMBART DE LAUWE, 10, rue Edgar-Quinet, construction d'une maison à usage d'activité et d'habitation.
- DOUZAIN et ESTHER, 53, rue Hoche, démolition d'une habitation en fond de parcelle, d'un WC extérieur et des planchers pour la transformation d'un bâtiment de 3 logements en maison individuelle et surélévation de la toiture.
- FRANCE DRILHON et ASSOCIES, 4/6, rue François-Bell oeuvre, démolition d'un bâtiment comprenant quatre boxes.
- FROMAGEAU, 15, rue des Roissys, extension d'une maison individuelle.
- TREUSSARD et HERNANDEZ, 20, av. Pierre-Brossolette, agrandissement et réaménagement d'une pharmacie.
- MONTARIOL, 7, impasse Ressort, réhabilitation et surélévation d'une maison individuelle.
- DEHU, 9, villa Léger, pose de deux velux en toiture.
- SFR, 52, rue Paul-Vaillant-Couturier, modification des antennes-relais.
- FREZOUS, 45, rue Gambetta/27, rue Perrot, ravalement et modification de la façade sur rue.
- BOUVIER, 4, villa des Ecoles, réfection de la toiture d'un local d'activité et modification de la façade sur cour.

Rectificatif

Dans le Malakoff infos de février, le permis concernant SCIANEOL (extension et surélévation d'une maison individuelle) ne concerne pas le n°1 mais le 14, rue de Lorraine.



Mme le Maire rem et son diplôme à chacun des médaillés.

- Jacques Wiczorek • Yannick Lannoy • Gilles Regnier • Martine Richard •
- **Argent et vermeil**
- Claude Semenzato • Christian Renard • Dominique Duperray •
- **Or (35 ans)**
- Mireille Beillevaire • Chantal Eon • Jacqueline Etienne • Jean-Claude Letard • Jean-Marc Mouret • Yves Paquet • Jean-Pierre Prudhomme • Evelyne Roussin • Michel Touzard • Othman Jemaa • Michèle

- Margoutier •
- **Vermeil et or**
- Amar Zorelli •
- **Argent, vermeil et or**
- Jean-Pierre Grampré • Magali Doveze •
- **Grand or (40 ans)**
- Danielle Collerais • Chantal Fouquet • Sandor Kaufmann • Marcel Lhotellier • Roland Nageotte • Alain Beurion • Claudine Rollé •
- **Argent, vermeil, or et grand or**
- Marie-France Duvivier •

Stop aux chutes



Symptômes du vieillissement, les chutes sont fréquentes chez les personnes de plus de 65 ans. Le CCAS s'en préoccupe en les sensibilisant par le biais d'un atelier de prévention.

Le vieillissement se manifeste souvent par une perte d'autonomie et de mobilité. Près de 40 % des personnes de plus de 65 ans chutent au moins une fois par an. Ces chutes ne sont pas anodines, elles révèlent souvent une détérioration de l'état de santé. Pour les prévenir, les préparations physiques sont essentielles. Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) propose aux personnes âgées un atelier de prévention des chutes, animé par un kinésithérapeute. Cet atelier a pour objectif de donner aux participants les moyens de conserver, d'améliorer et de retrouver un meilleur équilibre, à comprendre que chaque mouvement engendre des forces d'inertie qui viennent perturber la stabilité du corps en rendant plus difficiles les gestes de la vie courante (se relever, descendre un escalier, lever les bras).

Des exercices d'équilibristes
L'atelier a lieu une fois par semaine et propose différents exercices physiques, basés sur l'équilibre. «Lors des séances de travail, je fais effectuer aux participants des mouvements qui leur permettent de découvrir leur propre mode d'équilibre, explique Vincent Cousin, kinésithérapeute. Ils prennent conscience de leurs points d'appui, les pieds, en accomplissant des déplacements, des gestes. Ils réalisent qu'ils perdent l'équilibre en se contractant, en tournant trop vite le haut du corps sans bouger suffisamment les jambes». Ces séances sont bénéfiques et riches d'enseignements pour ses adeptes : «A présent, je crains moins de chuter, car je n'ai plus peur de partir en arrière depuis que je contrôle mieux mon équilibre», confie Dona. «Je sais à présent que, dans une chute, il faut tomber en boule sur le côté, et pas en arrière», renchérit Lydie. Si vous souhaitez aussi participer à cet atelier, ça tombe bien, il reste des places. Inscrivez-vous !

ÉTAT CIVIL DU 26 NOVEMBRE 2004 AU 30 DÉCEMBRE 2004

➔ Bienvenue

Pacco Brozzu • Djélé Sylla • Victoria Grisard • Lisa Fiere • Lucas Martinez Perez • Maxime Estivié • Maud Jézégou • Marie Cierniak • Rayan Fraboulet • Félix Aumont -- Leygue • Marguerite Thesmar • Inès Ghalem • Adam Kheloufi • Malika Maïga • Anis Zitouni • Anaïs Da Silva • Rizwana Syed Mohammad • Maria Ikkij • Eloi Gener • Souadou Boches • Quentin Bionda • Farid-Abdelmajid Chouaref •

➔ Vœux de bonheur

Sergio Fernandes et Laïla Zoui • Jacques Subra et Tetyana Gorkunova • Mathieu Gissot et Emilie Bouvier • Mahiou Khalfaoui et Jemaa Maâidni •

➔ Condoléances

Adrienne Fleury veuve Duflo, 82 ans • Christian Aubert, 55 ans • Jeanne Barral veuve Barlaud, 100 ans • Yolande Bouyer veuve Morisseau, 61 ans • Marie Laïk veuve Ganansia, 86 ans • Luigi Terroni, 72 ans • Micheline Coquet, 75 ans • Farid Hammam, 43 ans • Vladimir Golubovic, 73 ans • Paul Rauzy, 90 ans • Luc Avisse, 38 ans • Simone Janisson épouse Combaud, 82 ans • Julienne Gautier, 92 ans • Armandine Bos veuve Vigeon, 79 ans • Liliane Guilbert veuve Pernet, 79 ans • Jean-Marc Basseïe, 47 ans • Pierre Souchère, 60 ans • Danielle Travers, 56 ans • Lucienne Girbas veuve Barbier, 78 ans •

Remerciements

La famille Du Bray exprime ses remerciements pour les témoignages d'amitié et de sympathie manifestés lors du décès de Loïc Du Bray.

BLOC-NOTES

> Atelier prévention des chutes

Renseignements et inscriptions Service Retraités : 01 47 46 75 95. Pour s'inscrire à l'atelier gratuit de prévention des chutes, il faut avoir plus de 60 ans et être adhérent du secteur Loisirs vacances retraités. Un bilan médical préalable sera nécessaire pour l'inscription.

> Le banquet millésime 2005

Le banquet des retraités aura lieu le **samedi 23 avril 2005** au gymnase Marcel Cerdan à 12 h 30. Les inscriptions (sur présentation d'une pièce d'identité) se font en mairie, salle des conférences ou au **CMS Barbusse le mardi 5 avril 2005** de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30. Après cette date, uniquement aux permanences du service Retraités (mardi et jeudi 14 h/16 h 30 ; mercredi et vendredi 9 h/11 h 30) en mairie.

➔ Le nom de famille

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les noms de famille, les parents peuvent désormais choisir, par déclaration conjointe, de transmettre à leurs enfants soit le nom du père, soit le nom de la mère, soit les deux noms accolés dans un sens ou dans l'autre. Dans ce cas, les deux noms sont séparés par deux tirets. A défaut de déclaration conjointe, l'enfant prendra le nom du mari ou du premier reconnaissant.

Attention. La nouvelle loi ne concerne que les personnes de nationalité française. Elle s'applique aux enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2005, à condition qu'il s'agisse de l'aîné des enfants nés de parents communs. Le nom donné sera aussi celui des enfants suivants, s'ils ont le même père et la même mère.

Rétroactivité: Les parents dont l'aîné est né entre le 1^{er} septembre 1990 et le 1^{er} janvier 2005 disposent d'un délai de 18 mois (soit jusqu'au 30 juin 2006) pour faire une déclaration conjointe, demandant que soit ajouté au nom reçu à la naissance celui du parent qui ne lui a pas été transmis. Ce nom sera ensuite dévolu à l'ensemble des enfants communs. Si l'enfant a plus de 13 ans, son consentement est nécessaire.

Enfants nés à l'étranger: Le ou les parents français d'un enfant né à l'étranger pourront exercer leur choix lors de la transcription de l'acte de naissance jusqu'aux trois ans de l'enfant. Pour toute information complémentaire, s'adresser au service de l'état-civil en mairie :

> 01 47 46 76 42.

ASSOCIATIONS

→ ARAC

Rassemblement national annuel

Il aura lieu le 21 mai à Allones (72) dans le cadre du 60^e anniversaire de la victoire sur le nazisme. Pour plus d'information, contactez le comité local : > 29, rue Vincent-Morris, 1^{er} étage, porte droite. 2^e dimanche du mois, 10 h-12 h.

→ Baby-Bouge

Spectacle

Pour son anniversaire, l'association présente "Cerise en Ballonie". Le spectacle est ouvert à tous les enfants de 3 mois à 3 ans. Ils seront accueillis par les assistantes maternelles indépendantes adhérentes de l'association. Rendez-vous : > Mardi 22 mars à 9 h 30 Salle Léo Ferré, 60, bd du Général-de-Gaulle.

→ Chorale adultes

Chantons ensemble !

Nous sommes quelques adultes aimant chanter et nous souhaitons créer une chorale. Pas besoin de connaissances particulières. Seules conditions : être adulte et aimer chanter en groupe. Les inscriptions ont commencé. Venez nous rejoindre. Quand nous serons assez nombreux pour démarrer l'activité, nous nous retrouverons un soir par semaine (le jeudi par exemple) entre 20 h et 22 h, au préau de l'école Henri-Barbusse, 2, rue Jules-Guesde. Si vous êtes intéressés, prenez contact au plus vite : > Mme Palamara. Tél. : 01 46 44 0313.

→ Commerce équitable

Prochain rendez-vous

Vous trouverez les produits du commerce équitable au stand de l'association : > Dimanche 13 mars, au matin. Sur le marché, place du 11-Novembre

→ La Fabrica'son

Prochains concerts

L'association organise des concerts de jazz chaque mois. Ils ont lieu le dimanche après-midi (16 h). Rendez-vous avec Sébastien Paindestr Trio, le 20 mars et avec Misja Fitzgerald Duo, le 3 avril. > 57, bd Gabriel-Péri (porte bleue au fond de la cour) Bus 126,194 ou 295 : Arrêt P.-Brossolette/G.-Péri. Réservation sur conseil. Tél. : 01 47 35 18 10 (répondeur).

→ Ligue contre le cancer

Venez nager

La Ville et la Ligue contre le cancer organisent l'opération "Nager à contre cancer" les 2 et 3 avril. Venez nombreux, en famille, à cette manifestation. N'oubliez pas votre maillot de bain ni votre porte-monnaie. Les bénéfices de ces journées amélioreront le confort des malades des services pédiatriques du département. Les enfants qui nageront "à contre-cancer" recevront des diplômes. > Stade nautique intercommunal, 57, rue Jean-Bouin, Châtillon. Infos au 01 46 45 33 20.

→ Mouvement de la Paix

Débat

Le comité local organise un débat sur le désarmement nucléaire, avec la participation de M. Galinski, de l'association Médecins pour la prévention de la guerre nucléaire, et de Dominique Lalane, directeur de recherche au CNRS. > Jeudi 17 mars, 19h. Salle des conférences, 22 bis rue Béranger.

→ Randofass

Avis aux randonneurs

Randonnée Familiale Association (Randofass), qui a son siège social à Châtillon, a créé cet automne un comité local à Malakoff. Le planning annuel des sorties est affi-

ché au centre Guynemer (2, rue Guynemer à Châtillon). Le regroupement pour les randonnées a lieu devant ce centre, le mercredi à 13 h 30 (retour 17 h), le samedi à 8 h 30 (retour vers midi). Distance parcourue de 7 à 8 km. Le dimanche, rendez-vous à 8 h 30, départ en voiture vers 8 h 45 (covoiturage). Randonnée de 12 à 14 km. Pause vers 11 h (prévoir un coupe-faim). Vers 13 h, retour aux voitures et pique-nique. Renseignements complémentaires au : > 06 20 61 61 71.

→ NVN

Les activités continuent

Nouvelle Vague Natique propose, à des tarifs abordables pour tous, croisières familiales et participation à des compétitions. Outre la section handicapés déjà existante, l'association envisage de créer une section retraités et une section chantier. Pour en savoir

plus, téléphonez au : > 01 42 53 16 25 ou au 06 08 82 56 38.

→ Arc-en-ciel 92

Dîner dansant

Dans le prochain numéro, les nouvelles propositions de l'association pour aider les enfants lésés cérébraux et leurs familles. Dès maintenant, inscrivez-vous au 01 46 56 70 06 pour le dîner dansant annuel : > 2 avril, 20 h, salle des fêtes Jean-Jaurès.

→ Paralysés de France

Appel à bénévoles

Le samedi 19 mars, si vous êtes disponibles deux heures pour aider l'Association des Paralysés de France dans le cadre de la semaine nationale des personnes handicapées physiques, merci de contacter Jacques Hesnard : > 01 41 91 74 05.

→ FNACA

Soirée dansante

Le comité local organise,

comme chaque année, sa soirée dansante avec repas, le samedi 12 mars à 20 h, salle des fêtes, av. Jules-Ferry. Les invitations sont à retirer au siège, maison provisoire du Combattant, 22, passage du Nord. Les jours de permanences, plus jours de marché.

Cérémonies du 19 mars

9 h : office religieux à l'église Notre-Dame, 80, av. Pierre-Larousse. 10 h 20 : le cortège se rassemble sur la place du 11-Novembre, face à l'hôtel de ville et se rend ensuite au monument aux morts (place du 14-Juillet) pour y déposer des gerbes. Allocutions de Madame le Maire et du président de la FNACA. 11 h : départ en car pour aller fleurir les plaques, rue du 19-Mars-1962. 11 h 30 : cérémonie au monument aux morts du cimetière. En clôture : apéritif à la MJQ Barbusse. Pour les cérémonies à Paris, rassemblement à 14 h au métro Plateau de Vanves.



Passeports et cartes d'identité

Délais de plus en plus longs

La sous-préfecture communique : du fait d'une surcharge du nombre de dossiers, les délais de renvoi se sont encore allongés depuis le mois dernier. Entre l'envoi du dossier par la mairie à la sous-préfecture et son retour, il faut compter au minimum sept semaines pour un passeport ou pour une carte nationale d'identité. Madame le maire a écrit au sous-préfet pour lui demander de prendre des mesures. En tout cas, si vos papiers arrivent en limite de validité, ne tardez pas à demander leur renouvellement. Pour déposer votre dossier, n'oubliez pas de prendre rendez-vous en mairie au 01 47 46 77 98.

AGENDA

→ MARS

EXPOSITION

Sadako et les grues de papier

> Bibliothèque, 24 rue Béranger. Jusqu'au 13 mars.

→ 11 MARS

MUSIQUE

Quatuor pour la fin des temps

d'Olivier Messiaen.

> 20 h 30 Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre.

→ 12/13 MARS

PRINTEMPS DES POÈTES

Le Poète en chanteur

Par le conservatoire

> Samedi à 20 h 30 et dimanche à 17 h.

MJQ, 4, bd H.-Barbusse. Réservation indispensable Tél. : 01 46 44 28 39.

→ 15/16 MARS

THÉÂTRE

L'Histoire de l'oie

de Michel Marc Bouchard.

Par le Théâtre des Deux Mondes.

Mise en scène Daniel Meilleur.

> 19 h 30, Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre.

→ 19 MARS

COMMÉMORATION

Fin de la Guerre d'Algérie

Rassemblement du cortège

> 10 h 20, place du 11-Novembre

→ 19 MARS

EXPOSITION

" La paix ! ou je crie. "

de Benjamin Vautier dit Ben.

> Maison des Arts, 105, av. du 12-Février-1934. Jusqu'au 8 mai.

→ 22 MARS

EXPOSITION

Club Photo

> Bibliothèque, 24 rue Béranger. Jusqu'au 10 avril.



→ 22 MARS

CINÉ-CONCERT

L'Aurore

de Murnau

Avec Pascal Contet à l'accordéon

> 20 h 30, Théâtre 71, 3 place du 11-Novembre.

→ 26 ET 27 MARS

MUSIQUE

Sessions d'orchestre

Par l'orchestre symphonique et l'orchestre d'harmonie du conservatoire.

> Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre.

Samedi, 20 h 30 et dimanche, 17 h.

Réservation au 01 55 48 04 10.

→ 1^{ER} AVRIL

EXPOSITION

Carnets de voyages

> MJQ, 4 bd Henri-Barbusse. Jusqu'au 20 avril.

→ 1^{ER} AVRIL

CHANSONS

Camille

> 20 h 30, Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre.

→ 2 AVRIL

COURSES

DANS LA VILLE

Courses scolaires

Le matin.

Foulées de l'USMM

L'après-midi.

> Départs et arrivées, place du 11-Novembre. (programme page 22)

→ 9 AVRIL

JEUNES

Rallye sur la Résistance

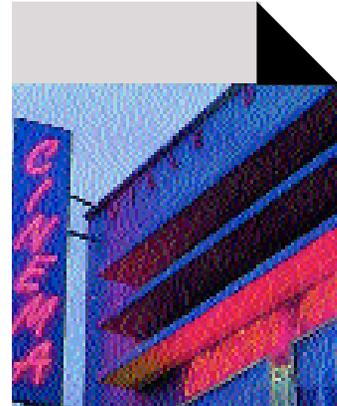
> Inscriptions et infos à partir du 14 mars au service Jeunesse.

→ 10 AVRIL

MUSIQUE

Concert hautbois et orgue

> Eglise Notre-Dame de France 80, av. Pierre-Larousse.



→ Les films de mars-avril

> Cinéma Marcel-Pagnol, 47, avenue Pierre-Larousse Tél. 01 46 54 21 32

❖ **Aviator**
de Martin Scorsese. (V.O.)

❖ **Terre et cendres**
d'Atiq Rahimi. (V.O.)

❖ **Impression de montagne et d'eau**
Courts métrages d'animation chinois.

Cin-goûter le 12 mars, 15 h.

❖ **La petite chartreuse**
de Jean-Pierre Denis

Rencontre avec le réalisateur le 16 mars.

❖ **La marche de l'empereur**
de Luc Jacquet.

❖ **Vera Drake**
de Mike Leigh. (V.O.)

❖ **Les conséquences de l'amour**
de Paolo Sorrentino. (V.O.)

❖ **L'homme qui rétrécit**
de Jack Arnold (1957).

❖ **Le promeneur du champ de mars**
de Robert Guédiguian

❖ **Tenja**
de Hassan Legzouli.

❖ **Pinocchio le robot**
de Daniel Robichaud.

Coups de ♥ de l'ACLAM

> **"Repas poétique"** : Femmes poètes et engagées, d'Andrée Chéhid à Valérie Rouzeau. Textes interprétés par le Magasin, dans le cadre d'un repas, 11 mars, 20 h, 144, av. Pierre-Brossolette.

> **Sorties culturelles** : Visite guidée du musée du Moyen-Age (hôtel de Cluny), 19 mars (départ du métro Plateau de Vanves, 9 h 30).

Adhésion ACLAM, informations et inscriptions

> Service culturel - 01 47 46 76 30 ou 01 47 46 75 78.